



Rapport d'Activité

2018



[www.payshericourt.fr](http://www.payshericourt.fr)

**pays**  
d'Héricourt  
communauté de communes



Édito.....	page 5
Les dates clés .....	pages 6 et 7
L'identité communautaire du pays d'Héricourt .....	pages 8 à 13
Aménagement du Territoire .....	pages 14 à 20
Développement Économique .....	pages 21 à 25
Animation périscolaire et loisirs .....	pages 26 à 29
Tourisme - Cadre de vie - Patrimoine .....	pages 30 et 31
Environnement - Déchets .....	pages 32 à 34
Habitat et Énergies renouvelables .....	pages 35 et 36
Développement culturel et sportif .....	pages 37 à 46
Petite Enfance .....	pages 47 à 57
Emploi - Insertion professionnelle et formation .....	pages 58 à 62
Information - Communication .....	pages 63 et 64
Finances .....	pages 65 à 79
Moyens Généraux, Financiers et Ressources Humaines .....	pages 80 et 82
Le mot du Directeur .....	page 83



**pays d'Héricourt**  
**communauté de communes**

Maison du Territoire  
3 rue Niemöller  
70400 Héricourt

tél. 03 84 46 98 70  
fax : 03 84 46 98 71

[contact@payshericourt.fr](mailto:contact@payshericourt.fr)

**[payshericourt.fr](http://payshericourt.fr)**

Conception impression :  
UP-SOLUTIONS Montbéliard

Photos : communauté de communes  
du pays d'Héricourt, ville d'Héricourt et UP  
Photo de couverture : Nouvelle Voie du Tram



# édito



**pays**  
**d'Héricourt**  
communauté de communes

L'année 2018 traduit de nouvelles initiatives sur le plan économique et de l'emploi, un enjeu essentiel pour la vitalité de notre territoire et un impact très positif sur nos ressources fiscales économiques.

L'implantation d'ACTEMIUM (50 emplois) à Héricourt, de EITE (50 emplois) à Brevilliers, de CREATHES dans les locaux de l'ex ADAPEI sont des signes très positifs pour notre bassin d'emploi. La CCPH a également lancé les travaux d'extension de la société ACIER + (2 Millions d'euros) et engagé les permis d'aménagements des Guinnottes 3 avec une nouvelle plate-forme de 3 hectares (1,5 Millions d'euros). Trois autres sociétés implantées aux Guinnottes ont formalisé des projets de développement : PYRENNI, ALIOS et IENN.

Sur le plan sportif et culturel, trois équipements majeurs ont été achevés ou lancés : le bassin d'apprentissage de la natation scolaire, le 3<sup>e</sup> gymnase ainsi que la nouvelle plate-forme pour accueillir l'Odyssee du cirque à Échenans sous Mont Vaudois.

Sur le plan des loisirs, la réalisation d'une liaison douce sur la voie du tram qui relie Héricourt à Couthenans et Luze ouvre de belles perspectives pour un plan cohérent d'aménagement de nouvelles liaisons douces sur le Pays d'Héricourt.

Le très haut débit Internet (Fibre à domicile) dès 2020 sur le Pays d'Héricourt est un investissement porteur d'avenir très attendu par les habitants des villages du Pays d'Héricourt. Au total, 2 Millions d'euros seront investis grâce à l'adhésion à Haute-Saône Numérique. D'ores et déjà, la CCPH a apporté environ 1 Million d'euros cash (en décembre 2018) et les communes du Pays d'Héricourt ont également mis une quote-part de ce financement en 2018 et 2019. Le déploiement de la fibre à domicile (tous les foyers sont concernés) sera effectif courant 2020.

En 2018, nous avons travaillé à l'organisation de nouveaux transports publics collectifs grâce à la création d'un versement transport à la charge des entreprises principalement. Ces fonds collectifs permettront d'assurer des liaisons par bus en direction de l'hôpital et la gare LGV. Dès 2020, nous serons également en mesure de proposer des interconnexions en bus avec Montbéliard et Belfort en complément du train.

Le Pays d'Héricourt continue de progresser et je remercie les élus qui ont toujours voté à la quasi-unanimité les dossiers et tous les projets.

Ce consensus a également prévalu notamment en 2018 pour le pacte fiscal qui a permis de conforter le Fonds de Péréquation Intercommunal (FPIC) avec un important concours de l'État (plus de 500 000 euros en 2019), qui bénéficie à présent aux 23 communes du Pays d'Héricourt.

La CCPH fait la course en tête, avec des dotations d'État supérieures à toutes les autres communautés de communes y compris celle de Vesoul.

Je veux en dernier lieu souligner le dynamisme sportif et culturel du Pays d'Héricourt, saluer la richesse de notre vie associative, une mention particulière pour l'École de musique et son orchestre d'harmonie, les spectacles de Choréa et des Burlesques, la qualité des spectacles de chant du Collège Pierre et Marie Curie (2 500 spectateurs). La médiathèque se distingue dans l'aire urbaine avec son FabLab des arts graphiques et le succès de la ludothèque.

Enfin, je veux saluer l'engagement fort des salariés et des cadres de la CCPH pour les services publics intercommunaux.

**Fernand BURKHALTER**

Maire d'Héricourt  
Président de la communauté  
de communes du pays d'Héricourt

Bien cordialement

 [www.payshericourt.fr](http://www.payshericourt.fr)

## Janvier

**1<sup>er</sup> janvier** : Dissolution du Syndicat Mixte de l'Aire Urbaine (SMAU)

**18 janvier** : Réunion du Club Affaires chez Hermès

## Février

**7 février** : Adoption du diagnostic et des analyses préliminaires du PLUi de la CCPH

**7 février** : Adhésion à la SPL Agence Économique Régionale de Bourgogne-Franche-Comté

**27 février** : Visite préfectorale du territoire du Pays d'Héricourt

## Mars

**3 mars** : Enjouez-vous

**8 mars** : Le conseil communautaire décide d'adhérer au syndicat Haute-Saône Numérique

## Avril

**12 avril** : Votes des budgets (principal, ordures ménagères, centre d'Affaires Pierre Carmien et transport à la demande)

**14 et 15 avril** : 10<sup>e</sup> édition du carnaval de la Pluie Vénitienne

**23 avril** : Le conseil communautaire valide l'achat de terrains à Verlans et Trémoins pour une mise à disposition aux Jardins du Mont Vaudois

## Mai

**16 mai** : Réunion publique de restitution du diagnostic du PLUi de la CCPH

**18, 19 et 20 mai** : Représentations du spectacle « Crazy for you » de Choréia à la halle de cavalerie

**23 mai** : Renouvellement de la convention financière du Contrat de Ruralité avec l'État pour 2018

**26 mai** : Remise des prix aux participants du concours « Invente-moi un jeu » organisé par les pôles périscolaires de la CCPH

**30 mai** : Le conseil communautaire décide l'instauration du Droit de Prémemption Urbain (DPU) et l'encadrement de son exercice

**30 mai** : Validation de la phase 2 du plan d'actions de la médiathèque dans le cadre du Contrat Territoire Lecture signé avec la DRAC

**31 mai** : Speed meeting Créaffaire à la Maison de la Formation

## Juin

**2 et 3 juin** : L'Orchestre d'harmonie reçoit un 1<sup>er</sup> prix mention très bien au concours national à Saint-Pierre-des-Corps

**11 juin** : Inauguration de la nouvelle déchetterie à Héricourt

**27 juin** : Prise de compétence Autorité Organisatrice de Mobilité par la CCPH

## Juillet

**9 au 13 juillet** : Séjour été extra-scolaire à Longevilles Mont d'Or

**16 juillet** : Le conseil communautaire valide l'achat de terrains à Échenans sous Mont Vaudois pour une mise à disposition à l'Odysée du cirque

## Août

Ouverture du centre de loisirs Cadet Rousselle à Héricourt

**29 août** : Début des travaux de l'extension du bâtiment ACIER + à la ZI du Mont Vaudois

## Septembre

**3 septembre** : Mise en place d'un nouveau rythme scolaire des écoles sur 4 jours

**13 septembre** : Prescription d'une procédure de mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme d'Échenans sous Mont Vaudois pour l'accueil de l'Odyssée du cirque

**28 septembre** : Visite du Pays d'Héricourt de Monsieur LEJEUNE, Député

**29 et 30 septembre** : Héricourt Montmartre

## Octobre

**1<sup>er</sup> octobre** : Début des travaux de la voie du Tram en piste cyclable

**1<sup>er</sup> octobre** : CREATHES emménage à Héricourt

**7 octobre** : Enlivrez-vous

**11 octobre** : Conférence annuelle de la médiathèque et du pôle enfance « Enfants et ados : quelles limites, cadres posés »

## Novembre

**3 et 4 novembre** : 4<sup>e</sup> édition du salon gastronomique « Les délices des papilles »

**5 novembre** : Installation provisoire de l'Odyssée du cirque sur la plateforme des Guinottes 2

**15 novembre** : Adoption du contrat P@C 25 avec le Département du Doubs

**15 novembre** : Création d'un service commun Ressources humaines – finances – paies

**22 novembre** : Lancement de territoires d'industrie au Comité national de l'Industrie

## Décembre

**3 décembre** : Début des travaux de terrassement de la zone d'activités des Coquerilles

**6 décembre** : Élections professionnelles des Comités Techniques et des Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

**9 décembre** : 17<sup>e</sup> édition des 10 kms d'Héricourt

**10 décembre** : Démarrage des travaux des parkings de la Maison de la Formation

**13 décembre** : Adoption des tarifs de la redevance des déchets ménagers pour 2019

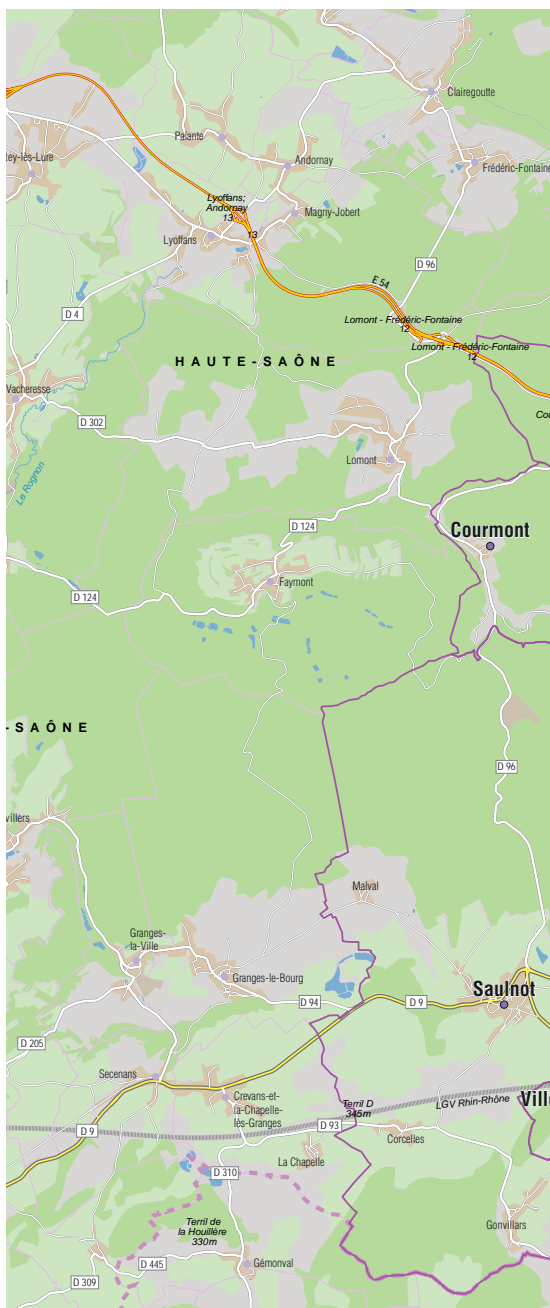
**15 décembre** : Mise en service du gymnase du champ de foire

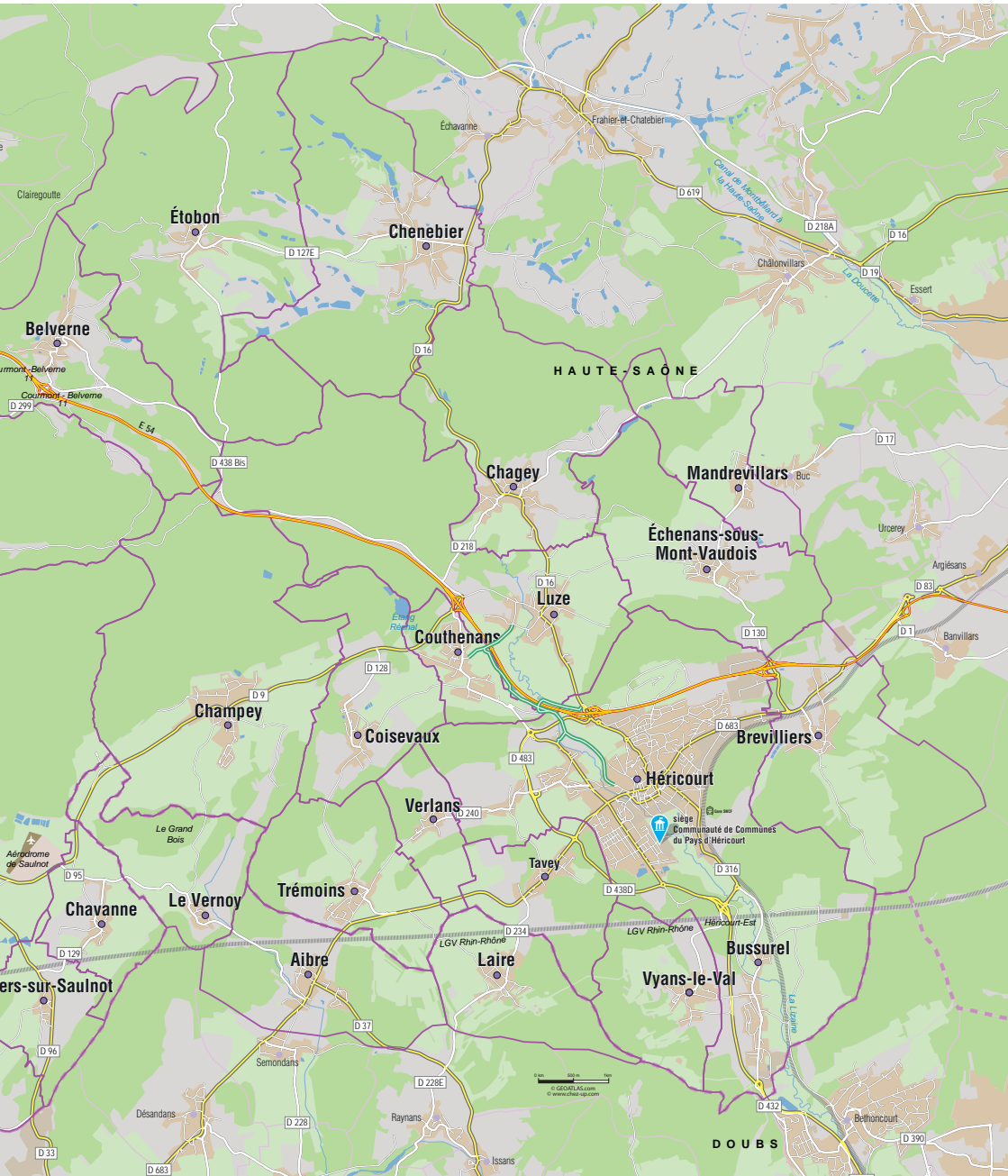


# L'identité communautaire du pays d'Héricourt

La Communauté de Communes créée par arrêté préfectoral du 20 novembre 2000 est un établissement public de coopération intercommunale doté de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Elle est composée de 24 communes qui ont décidé de s'unir pour œuvrer ensemble et concevoir un projet de territoire. Elle n'intervient que dans les seuls domaines de compétences qui lui ont été transférés par les communes membres.







## Les Conseillers Communautaires

Le Conseil Communautaire est composé de 44 délégués titulaires, 22 délégués suppléants et 7 auditeurs libres selon un accord local voté en 2017 selon la répartition suivante :

Communes	Titulaires	Suppléants	Auditeurs libres
AIBRE	Alain BERNAUDAT	Jean-Paul SEGUIN	
BELVERNE	Stéphane REMY	Nicolas HAZENFRATZ	
BREVILLIERS	Michel CLAUDEL	Daniel CHARMOILLAUX	
CHAGEY	Josette LOCH	Chantal FERRY	
CHALONVILLARS	Jean-Claude KUBLER Sophie SEYRIG		Christian PY Stéphanie CHEVRIER
CHAMPEY	Jean VALLEY	Pierre DUVERNOY	Claude PERRIN
CHAVANNE	Jean-Pierre MATHEY	Sébastien SENECOT	
CHENEBIER	Marie-Odile NOWINSKI	Francis ABRY	Danielle CROISSANT
COISEVAUX	Robert BOURQUIN	Pascale RAPP	
COURMONT	Jean VILLANI	Valery VOUAGNET	
COUTHENANS	Jean-Denis PERRET-GENTIL	Arnaud TRIBILLON	Alain FRADET
ÉCHENANS S/MT VAUDOIS	Dominique CHAUDEY	Jean-Marc CROISSANT	

<b>Communes</b>	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>	<b>Auditeurs libres</b>
ÉTOBON	Daniel COUSSEAU	André BOYER	
HÉRICOURT	Fernand BURKHALTER Martine PEQUIGNOT Pierre-Yves SUTTER Danielle BOURGON Alain PARCELLIER Catherine FORTES Patrick PAGLIA Dominique VARESCHARD Luc BERNARD Dahlila MEDDOUR Yves GERMAIN Blaise-Samuel BECKER Sandrine PALÉO Rémy BANET Anne-Marie BOUCHÉ Sylvie CANTI Christophe GODARD Chantal GRISIER Ismaël MOUMAN Gilles LAZAR		
LAIRE	André-Marie DEPOUTOT	Stéphane SCHORI	
LE VERNOY	Myriam IOSS	Serge ROUSSEAU	
LUZE	Jacques ABRY	Éric STEIB	Carole VALLADONT
MANDREVILLARS	Jean-Jacques SOMBS-THAY	Catherine LOCATELLI	
SAULNOT	Christian GAUSSIN	Jean-François RIBIERE	Jean-Pierre BARAFFE
TAVEY	Gérard CLÉMENT	Maurice MARTIN	
TRÉMOINS	Grégoire GILLE	Georges DORMOY	
VERLANS	Luc BOULLÉE	Jean THIEBAUD	
VILLERS S/ SAULNOT	Guy GREZEL	Alain ROBERT	
VYANS LE VAL	Jean-François NARDIN	Yves LIGIER	

Le Président de la CCPH, Fernand BURKHALTER, prépare et exécute le budget. Il préside l'assemblée délibérante et met en application les décisions votées par le Conseil Communautaire.

Les services de la CCPH sont placés sous l'autorité du Président et sont dirigés par le Directeur Général des Services.

## 2018 en quelques chiffres

**11** séances plénières du Conseil  
communautaire

**17** réunions de bureau

**7** réunions de commission

**15** Vice-Présidents

**201** délibérations

**5** budgets

**163,6** kilomètres de superficie

**21 021** habitants

(population municipale légale 2016 - INSEE)

## L'exécutif

Président : **Fernand BURKHALTER**

1<sup>er</sup> Vice-président : **Jean-Jacques SOMBSTHAY**  
Aménagement du Territoire

2<sup>e</sup> Vice-président : **Jacques ABRY**  
Développement Economique

3<sup>e</sup> Vice-président : **Robert BOURQUIN**  
Enfance - jeunesse

4<sup>e</sup> Vice-présidente : **Martine PEQUIGNOT**  
Mutualisation

5<sup>e</sup> Vice-président : **Luc BOULLÉE**  
Développement culturel et sportif

6<sup>e</sup> Vice-présidente : **Dahlila MEDDOUR**  
Petite enfance

7<sup>e</sup> Vice-président : **Jean VALLEY**  
Environnement - déchets

8<sup>e</sup> Vice-président : **Michel CLAUDEL**  
Finances - fiscalité

9<sup>e</sup> Vice-Présidente : **Marie-Odile NOWINSKI**  
Emploi - Insertion - Formation

10<sup>e</sup> Vice-Président : **Jean-Claude KUBLER**  
Communication

11<sup>e</sup> Vice-président : **Christian GAUSSIN**  
Energies renouvelables

12<sup>e</sup> Vice-président : **Dominique CHAUDEY**  
Développement durable – Tourisme - Patrimoine

13<sup>e</sup> Vice-Présidente : **Catherine FORTES**  
Habitat

14<sup>e</sup> Vice-Président : **Grégoire GILLE**  
Gestion des cours d'eau

15<sup>e</sup> Vice-Président : **Jean-François NARDIN**  
Haut-débit

## La mobilité : une nouvelle compétence pour la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt

Dès le début du mandat, la volonté du conseil communautaire a été largement exprimée pour que la CCPH développe son offre de transport avec prioritairement une desserte de la gare LGV et de l'hôpital médian.

Dans le même temps, le Pôle Métropolitain a décidé de confier une étude à un cabinet d'avocats spécialiste des transports, en vue de créer un syndicat type loi SRU qui coordonnera la politique Transport au sein de l'espace Métropolitain avant d'envisager ultérieurement une fusion des Autorités Organisatrices de la Mobilité (Syndicat Mixte des Transports en Commun du Territoire de Belfort - Pays de Montbéliard Agglomération - CCPH).

Aussi pour être membre du futur syndicat, et pour développer son offre de transport, le conseil communautaire a décidé lors de sa séance du 27 juin de prendre la compétence mobilité, en modifiant les statuts et que la CCPH devienne Autorité Organisatrice de Mobilité (AOM). Après délibérations des conseils municipaux, un arrêté préfectoral actant de cette prise de compétence a été pris par le Préfet de Haute-Saône le 28 septembre.



*Objectif :  
deservir l'hôpital Nord  
Franche-Comté*

## Aménagement du territoire

budget :  
1 452 317 €

# Le Pôle Métropolitain devient opérationnel



Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, le Syndicat Mixte de l'Aire Urbaine (SMAU) a été dissout et n'exerce plus aucune compétence. Il a donc fallu liquider le syndicat car le Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté (PMNFC) se substitue au SMAU.

Ainsi en 2018, le PMNFC a notamment :

- Mis en place une commission transport réunie à 4 reprises afin d'engager une réflexion sur un transport unique à l'échelle du Nord Franche-Comté,
- Adhéré à DECA BFC, un incubateur régional pour le développement de start-up issues du monde universitaire,
- Travaillé à la mise en place du Contrat Local de Santé Nord Franche-Comté,
- Préparé la contractualisation avec la Région pour le contrat de développement métropolitain,
- Apporté une contribution au SRADET (Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable et d'Égalité des Territoires).

Membre actif du Pôle Métropolitain, la CCPH, accompagne les projets métropolitains tout en préservant les intérêts du Pays d'Héricourt.



## Très Haut-débit : l'adhésion à Haute-Saône Numérique devient effective

En 2015, le conseil communautaire, à l'unanimité, avait adhéré par principe à Haute-Saône Numérique afin de témoigner de sa volonté de développer le Très Haut Débit sur le territoire de la CCPH. Toutefois, cela n'avait pas pu être traduit dans les faits en raison de la compétence transférée par le Département au SMAU. Le syndicat dissout, la CCPH a pu alors confirmer son adhésion.

Le Pays d'Héricourt à l'instar du reste de la Haute-Saône se verra ainsi irrigué en fibre optique pour fin 2020 moyennant une cotisation importante de 9 € par habitant et par an pendant 10 ans soit près de 2 millions d'euros. Cette contribution importante témoigne de notre détermination à devenir un territoire numérique au service de nos habitants et de nos entreprises grâce à un partenariat exemplaire avec le Département et l'État via le Fonds national pour la Société Numérique (FSN).

## Contrat PACT : une forte consommation des crédits, la CCPH bonne élève

Les crédits attribués à la CCPH, dans le cadre du contrat PACT signé avec le Département, sont aujourd'hui bien consommés. En effet, le taux de consommation de crédit s'élève à **71,64 %** soit **1 107 058 €** sur l'enveloppe de **1 545 262 €** attribuée.

14 opérations sont inscrites dans ce contrat dont 3 majeures engagées sur 2018 avec le gymnase du champ de foire, le bassin d'apprentissage de la natation et la voie du tram.



## La deuxième phase du contrat de ruralité concrétisée

La CCPH s'est engagée pour la période 2017-2020 dans la démarche de contrat de ruralité aux côtés de l'État afin de pouvoir bénéficier des crédits du Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL) non mobilisables en dehors de cette contractualisation. En 2017, **82 250 €** de FSIL ont été mobilisés pour le financement de la construction du Gymnase et pour les parkings de la Maison de la Formation. Le reste des projets a été financé par la Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux (DETR).

## PLUi, le diagnostic du territoire est achevé

Lancé en 2015, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a vocation à régir l'aménagement de la CCPH dans tous les domaines (économique, démographique, agricole, environnemental...) pour les 10 à 15 prochaines années. La première phase de diagnostic du territoire et

Chaque année la convention financière doit être renouvelée et a été signée en Préfecture le 23 mai. 10 nouveaux projets ont été retenus par Monsieur le Préfet au titre des 6 axes identifiés et le FSIL évolue en DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local).

Ainsi plus de **884 000 €** sont mobilisés et la CCPH est concernée pour le projet de la voie du tram. Héricourt est retenue pour 4 dossiers et 4 communes ont vu leur projet inscrit : Brevilliers, Châlonvillars, Etobon et Saulnot. De plus, la SCI regroupant HMS et HSAP a mobilisé des crédits au titre du FNADT.

d'identification des principaux enjeux, étape préalable à l'adoption du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a été adoptée par le conseil communautaire le 7 février. S'en est suivie, une réunion publique de restitution qui s'est tenue à Champey le 16 mai et qui a réuni une belle assemblée.

## Encadrement du droit de préemption urbain

Le Droit de Préemption Urbain (DPU) est un droit accordé par la loi aux communes disposant d'un plan local d'urbanisme (PLU), d'un plan d'occupation des sols (POS) ou d'une carte communale.

Ce droit permet à la commune d'acquérir prioritairement un bien foncier ou immobilier lorsque celui-ci est sur le point d'être vendu.

Cependant ce droit ne peut être exercé que dans un but d'intérêt général, c'est-à-dire en vue de la

réalisation d'opérations ou actions répondant aux objectifs énumérés dans le code de l'urbanisme. La loi ALUR du 24 mars 2014 a transféré aux Communautés de communes, devenues compétentes en matière de Plan Local d'Urbanisme, le Droit de Préemption Urbain et ainsi les communes qui détenaient ce droit jusqu'alors s'en trouvent privées obligatoirement.

Le conseil communautaire, par délibération du 30 mai, a toutefois décidé d'instituer et d'encadrer le DPU de manière à ce que la CCPh et les communes concernées puissent s'organiser pour exercer ce droit si besoin selon leurs compétences respectives.

## Service commun du Droit des sols

Mis en place en juillet 2015, le service commun d'Application du Droit des Sols de la CCPh gère le traitement des demandes d'usagers en matière de documents d'urbanisme pour les 19 communes qui ont adhéré. Ce sont donc plus de 2 200 dossiers qui ont été traités par les agents depuis sa création dont 737 en 2018 contre 656 en 2017, signe encourageant d'un regain de dynamisme cette année notamment dans la ville centre.



## Tableau récapitulatif au 31 décembre 2018 du service commun du droit des sols

COMMUNE	COMMUNE 2015	TOTAL PAR COMMUNE 2016	TOTAL PAR COMMUNE 2017	TOTAL PAR COMMUNE 2018	TOTAL PAR COMMUNE
BELVERNE	2	4	4	5	15
BREVILLIERS	9	15	9	16	49
CHAGEY	4	9	16	12	41
CHALONVILLARS	8	30	39	33	110
CHAMPEY	8	17	17	9	51
CHENEBIER	10	22	32	30	94
CLAIREGOUTTE	0	19	22	22	63
COUTHENANS	4	10	18	19	51
ÉCHENANS	12	16	25	26	80
ÉTOBON	5	10	7	10	32
HÉRICOURT	158	341	347	418	1 263
LUZE	6	22	32	20	80
MANDREVILLARS	8	21	24	42	95
SAULNOT	11	23	27	22	83
TAVEY	9	17	12	22	60
VERLANS	7	2	4	10	23
VYANS LE VAL	7	9	11	15	42
LE VERNY			7	3	10
CHAVANNE			1	3	4
<b>TOTAL</b>	<b>268</b>	<b>587</b>	<b>656</b>	<b>737</b>	<b>2 246</b>



solutions déplacements Pays d'Héricourt

## un service en évolution constante

### Renouvellement de la flotte

Conformément au marché passé avec le SYNERGIHP, qui est le prestataire assurant le Transport à la Demande de la CCPH, deux véhicules sur les trois que compte le parc HERIVA ont été renouvelés. Le troisième véhicule, un monospace de type Partner sera remplacé ultérieurement.

### 2018 en quelques chiffres

**1 342** adhérents

**98** usagers supplémentaires dont

**20** PMR

**98 384** km facturés

**4 845** transports PMR

**3 229** transports valides

**5 940** tickets vendus

**115** titres Aire urbaine jour utilisés

**84** actifs

La flotte de véhicules HERIVA



### Prise de compétence Autorité Organisatrice de Mobilité

Lors de la création du service HERIVA en 2010, la volonté des élus largement exprimée était d'assurer une navette en direction de la gare TGV et de l'hôpital médian. Il fallait pour cela que la CCPH devienne Autorité Organisatrice de Mobilité puisque cela implique des transports à l'extérieur de son périmètre. Le Conseil communautaire du 27 juin 2018 a adopté la prise de compétence AOM à l'unanimité.

Il est à noter que cette prise de compétence permettra à la CCPH de se positionner dans le projet de création d'un syndicat type loi SRU du Pôle Métropolitain mais aussi de prélever le versement transport auprès des entreprises de plus de 11 salariés présentes sur son territoire.



## L'abondement à l'Aide Exceptionnelle Départementale

Comme chaque année, la CCPH soutient financièrement les communes pour leurs travaux de voirie. 5 communes ont ainsi bénéficié de l'abondement par la CCPH de l'Aide Exceptionnelle Départementale qui s'élève à **6 999,45 €** pour 2018.

## Mise en œuvre du schéma local de voies cyclables : les travaux de la voie du tram engagés

L'aménagement de l'ancienne voie du tram, qui consiste à créer une liaison Héricourt-Saulnot, a vu sa première tranche engagée. En effet, les travaux sur le tracé Héricourt-Luze-Couthenans ont commencé cet automne. Ce projet prévoit 4 253 mètres dont :

- 40 mètres en site propre
- 2 892 mètres sur chemin existant
- 350 mètres sur route (marquage)

C'est l'entreprise CLIMENT TP qui a été retenue pour un montant de marché de 166 765.71 € ht.

AED 2018

COMMUNES	MONTANT VERSÉ
Étobon	1 888,80 €
Vyans Le Val	1 462,80 €
Aibre	909,45 €
Verlans	856,35 €
Champey	1 882,05 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 999,45 €</b>



*Travaux de la Voie du Tram*

Le conseil communautaire a adopté le 27 juin le principe de participation financière des communes au reste à charge dans un esprit d'équité et de solidarité des territoires.

Ainsi, sur la base d'un taux de subvention de 70 %, il a été décidé un taux maximal de 15 % pour les communes et de 15 % pour la CCPH.

C'est donc la Communauté de Communes qui assumera le risque de non mobilisation du taux maximum de subvention. La participation des communes sera appelée sur ces bases en fonction du linéaire traversé.

## Développement économique

**budget :**  
**572 041 €**

# ACTEMIUM s'installe aux Guinnottes 2



*Le bâtiment d'ACTEMIUM*

## Les COQUERILLES sortent de terre

Compte tenu d'un taux de commercialisation élevé aux Guinnottes et des contacts économiques réguliers, la CCPH a engagé fin 2018, les travaux de terrassement de la future zone d'activité des Coquerilles située dans le prolongement des Guinnottes 2 en bordure de la 2 x 2 voies à Héricourt.

Une première parcelle de 3 hectares a été initiée pour un coût travaux de 1 250 000 € ht subventionné à 60 % par l'État et le Département.

ACTEMIUM Maintenance Belfort fait partie du Groupe VINCI et est spécialisée dans la maintenance industrielle : maintenance des ponts roulants, des machines-outils et des équipements de production.

L'entreprise compte 50 salariés et prévoit dans le cadre de son développement de recruter près de 20 salariés supplémentaires à l'horizon 2020. Pour se faire, ACTEMIUM a investi une parcelle de 8000 m<sup>2</sup> sur la zone des Guinnottes 2 avec la construction d'un bâtiment de 2000 m<sup>2</sup> dont 500 m<sup>2</sup> de bureau. Les travaux ont démarré en 2018.

*Visite  
des élus*



*Bassins de rétention*

Les travaux de terrassement et de viabilisation s'achèveront en 2019 en vue d'une commercialisation dans la foulée. Le principe retenu est celui du déblai/remblais qui permet de retraiter et réutiliser sur place les matériaux rocheux. Cette opération a été conduite en régie par la CCPH afin de permettre une livraison rapide de la plateforme.

## CREAFFAIRE : faire réussir les entrepreneurs

Comme chaque année, la CCPH s'engage aux côtés de BGE Franche Comté dans le cadre du dispositif CREAFFAIRE.



Cette opération s'articule en 3 phases :

**Repérer les créateurs** potentiels pour passer de l'idée au projet : dans une démarche d'offre de proximité, le bus de la création a stationné le 12 avril à Héricourt. À son bord, les conseillers BGE ont proposé des informations sur la création d'entreprise et invité les personnes intéressées à participer à des **ateliers pour structurer un projet de création d'entreprise**.

Enfin, les créateurs d'entreprise accompagnés ont participé le 31 mai à un **speed meeting** où 30 porteurs de projets ont pu bénéficier des conseils d'experts de la création (comptables, banquiers, institutionnels, agences de communication, ...).



*Speed meeting  
à la Maison de la formation*



## FISAC : des aides pour dynamiser le commerce et l'artisanat

Le Fonds d'Intervention pour le Soutien au Commerce et à l'Artisanat est une enveloppe de l'État qui vient compléter l'engagement de la CCPH et de la ville d'Héricourt.

Fin 2017, la CCPH a été retenue à l'appel à projet 2016 de l'État pour une mise en œuvre à compter de 2018.

Les crédits attribués par l'État sont de 41 369 € en fonctionnement et 97 300 € en investissement auxquels s'ajoutent respectivement 140 845 € et 113 700 € de subventions CCPH et ville d'Héricourt.

**Sur le volet fonctionnement**, le dispositif s'appuie sur un partenariat renforcé avec l'association des commerçants du Pays d'Héricourt et le recrutement d'un animateur en charge du suivi du programme d'actions.



- Réalisation d'une plaquette d'information à l'attention des commerçants et artisans sur les dépenses éligibles aux subventions.

- Cofinancement de 2 éditions du journal des commerçants.

- Analyse des dossiers de demande de subvention par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat ou par la CCI.

- Animation de conférences sur les technologies de l'information et de la communication par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat **soit 8 800 € engagés sur l'enveloppe FISAC et 27 200 € apportés par la CCPH et la Ville d'Héricourt.**

**Sur le volet investissement**, il s'agit de soutenir les dépenses engagées par les commerçants et artisans pour la modernisation des points de vente et appareils de production.

**8 commerçants et 1 artisan soutenus** pour un montant de subvention de **85 400 €** (partagés à parts égales entre la CCPH et l'enveloppe État) sur un montant total de dépenses de **515 000 €**.

Les secteurs d'activité : commerce de primeurs, salles de sport, garage automobile, boucherie, fleuriste, magasin bio, vêtements et équipement de la personne.

La CCPH a su se donner les moyens au côté de l'État d'accompagner les projets des commerçants et artisans et cette opération collective sur l'exercice 2018 a porté ses fruits.

## CREATHES s'installe à Héricourt

En octobre, la société CREATHES a emménagé dans ses nouveaux locaux rue Marcel Paul à Héricourt avec le soutien de la CCPH au titre de la politique d'aide à l'immobilier d'entreprise pour un montant de subvention de 50 000 €.

Spécialisée dans la microencapsulation, l'entreprise, qui compte 8 salariés déploie son savoir-faire dans de nombreux secteurs : agroalimentaire, cosmétique, pharmacie, chimie,

...



L'intervention de la CCPH a également permis de mobiliser des aides du Département et de la Région à hauteur de respectivement 37 000 € et 100 000 €.

## La CCPH accompagne le développement d'ACIER +

Courant 2017, ACIER PLUS locataire des bâtiments situés ZI du MONT VAUDOIS a fait part de ses besoins de réaliser d'importants travaux de transformation, d'extension et de réaménagement, dans une logique d'optimisation de ses flux de production, de gain de productivité et de développement/ diversification de ses activités.

Afin d'accompagner l'entreprise dans sa démarche, l'année 2018 a été consacrée à encadrer juridiquement, techniquement et financièrement ce projet. La convention publique d'aménagement liant la CCPH à SEDIA a ainsi été adaptée afin de préciser les conditions de réalisation de cette opération de travaux.



L'extension du bâtiment d'ACIER +

Après des études de maîtrise d'œuvre, l'opération présente un coût prévisionnel de 2,2 M € ht.

De fait, la nouvelle extension réalisée par SEDIA pour notre compte a été conditionnée par l'engagement d'ACIER + sur une durée ferme de location de l'ensemble immobilier de 12 années à compter de la livraison des bâtiments. L'accord ainsi formalisé, les travaux ont pu démarrer et les locaux seront livrés progressivement, prioritairement l'extension pour l'activité de production puis ensuite courant 2019 les bureaux et locaux sociaux.

Visite de l'entreprise  
Fives Cinetic



## Le Préfet en visite au Pays d'Héricourt

Le 27 février, Monsieur Ziad KHOURY, Préfet de la Haute-Saône accompagné de Monsieur Alain NGOUOTO, Sous-Préfet de Lure, ont effectué une visite du territoire de la CCPH. Ce fut l'occasion pour les deux représentants de l'État de découvrir le dynamisme de notre territoire s'agissant d'activités économiques, comme les entreprises MALACHOWSKI à Saulnot et FIVES CINETIC à Héricourt ou de réalisations communautaires, tel que le chantier du bassin d'apprentissage de la natation.

L'après-midi s'est clôturé par un moment d'échanges avec les Maires et l'exécutif de la CCPH.





## La CCPH entre au capital de l'Agence Économique Régionale

La Société Publique Locale (SPL) Agence Économique Régionale Bourgogne-Franche-Comté (AER BFC) est issue de la fusion au 1er octobre 2017 de la SPL Agence Régionale de Développement (ARD) Franche-Comté et de l'ARDIE Bourgogne.

L'AER BFC a pour objet d'accompagner le développement économique du territoire régional conformément aux orientations du Schéma Régional de Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII).

L'AER BFC constitue également un outil partagé avec les territoires notamment dans le cadre de la mise en œuvre des évolutions des compétences issues de la loi NOTRe. L'AER BFC est aujourd'hui un guichet unique pour les contacts économiques exogènes et apporte un soutien technique pour une approche globale des aides mobilisables par une entreprise.

La CCPH étant compétente en matière de développement économique a décidé d'adhérer à la SPL par l'achat d'une action afin de pouvoir faire appel à la société sans mise en concurrence préalable pour les prestations dites « in house » sous réserve d'un contrôle analogue.

### 2018 en quelques chiffres

**2 000 m<sup>2</sup>** pour le bâtiment d'Actemium

**51 500 €** de subvention versées par

l'État et **69 900 €** de subvention par la  
CCPH et Ville d'Héricourt au titre du FISAC

**30** porteurs de projets accompagnés dans  
le cadre du dispositif Créaffaire

## Animation périscolaire et loisirs

budget :  
2 097 605 €

# Réorganisation au sein du service mais un objectif qualité maintenu !



Sortie au musée du jouet

L'année 2018 est marquée par la fin de la réforme des rythmes scolaires qui s'est traduite pendant 5 années consécutives par 1/2 journée d'enseignement le mercredi matin et par l'allègement du temps scolaire des enfants pour les 4 autres jours, avec une sortie d'école dès 15 h 45 (45 mn plus tôt que les horaires habituels). Cette réforme devait contribuer à une politique de réussite éducative, de lutte contre les inégalités scolaires et d'accès aux pratiques de loisirs éducatifs. 62 % des enfants scolarisés ont bénéficié des activités de découvertes encadrées par 25 intervenants extérieurs qui sont venus renforcer l'équipe d'animation (en partenariat avec la Médiathèque d'Héricourt, le service des sports d'Héricourt, l'École de musique, Professions Sport, l'association les Polychromes...)

À la rentrée de septembre 2018, après une réunion de concertation réunissant élus, directeurs d'écoles et parents d'élèves, les écoliers du Pays d'Héricourt ont repris un nouveau rythme scolaire sur 4 jours. Les pôles périscolaires ont rouvert les accueils le mercredi en journée complète.

Malgré cette nouvelle réorganisation au sein des services, l'ensemble des pôles propose chaque année des projets pédagogiques de qualité qui témoignent des capacités de création et d'innovation de nos équipes pour que chaque jour, chaque période de vacances on puisse capter l'intérêt des enfants, éveiller leurs sens, susciter leur enthousiasme.

## Cuisine centrale, un service apprécié

Un service de qualité qui se traduit par une augmentation de 0,28 % du nombre de repas.

Nombre de repas servis par pôle  
2017 2018

Châlonvillars .....	7 764	8 186
Saulnot.....	11 374	10 959
Chenebier .....	5 554	5 224
Échenans .....	13 218	13 744
Coisevaux .....	22 217	21 759
Héricourt/Bussurel	41 509	42 057
Total .....	101 636	101 929

## Bilan 2018 en quelques chiffres

8 pôles périscolaires

1 commission périscolaire

1 comité de pilotage

229 jours d'ouverture

45 450 journées enfants réalisées  
réalisées (2017 : 49 516 ; 2016 : 52 946)

Sortie à la Planche des Belles Filles



Land'Art



Carnaval au centre Cadet Rousselle

# Spécial séjours pour les enfants de 8 à 12 ans

## Séjour hiver Séjour ski du 12 au 16 février

Le séjour a pour vocation de faire découvrir le ski alpin à 48 enfants âgés de 8 à 12 ans et d'autres activités en lien avec la neige comme la sculpture sur neige et la construction d'igloo. Les enfants ont aussi visité une fromagerie et découvert la fabrication du fromage, en particulier du Comté, du Morbier et de la cancoillotte. Grâce à un guide, les enfants ont assisté à une visite interactive avec les différentes étapes de fabrication. Une dégustation était prévue à l'issue de cette visite.

## Séjour été Séjour équestre du 9 au 13 juillet



## 2 séjours organisés au cours de l'année 2018 au cœur du Haut-Doubs



Ce séjour allie la découverte d'un environnement et la pratique d'un sport. 40 enfants de 8 à 12 ans ont découvert l'équitation, 3 demi-journées ont été consacrées aux rudiments techniques : seller, enfilet et régler ses étriers, prendre les rênes, avancer, tourner et s'arrêter. Une course d'orientation dans le village de Longevilles Mont d'Or a permis de découvrir les paysages locaux et le milieu naturel.



## Concours

### « Invente-moi un jeu »

Le concours « Invente-moi un jeu » a pour objectif de permettre aux enfants de 8 à 12 ans, inscrits sur les différents pôles périscolaires de la CCPH, de créer le jeu de leur rêve avec une seule règle : utiliser principalement des matériaux de récupération.



*Les enfants au travail*

Les pôles périscolaire de Ploye, Bussurel, Cadet Rousselle, Coisevaux, Saulnot ont participé avec un effectif total de 58 participants.

Un jury de 4 professionnels du jeu ainsi que deux élus se sont réunis pour élire le jeu le plus méritant.

Les familles des participants se sont réunies le 26 mai pour les remises des prix autour d'un petit déjeuner.

Un grand succès pour cette première édition !



*Le jury*

## Tourisme Cadre de vie Patrimoine

budget :  
44 105 €

# Des sentiers de randonnée toujours bien entretenus

Les 16 sentiers de la CCPH sont parfaitement entretenus par le Club de Randonnée des SGH via une convention de prestation. Le club est chargé du petit nettoyage des sentiers, de la vérification de l'état du balisage, du remplacement des plaquettes manquantes, de la réfection de la signalétique directionnelle dégradée et du contrôle de l'état des ouvrages mis en place (pont pour franchissement de ruisseaux, passage de clôtures, main courante, ...) sur l'ensemble des sentiers de randonnée.

### 2018 QUELQUES CHIFFRES

**113** Kilomètres de sentiers à la charge de la CCPH

**3 575 €** de participation à la gestion et à l'entretien des sentiers

**2 019 €** de travaux de débroussaillage

**500 €** de subvention exceptionnelle au club

Par ailleurs, la CCPH a confié à Erige, entreprise d'insertion spécialisée dans la préservation du patrimoine et de l'environnement, le soin de débroussailler des sections des sentiers passant par Tavey, Saint Valbert, la Pierre Plate, Chevret, Vyans-le-Val, Bussurel, Étobon, Champey et Brevilliers. La CCPH prend aussi à sa charge l'achat de petits matériels, balises et poteaux.





## Parcours pédagogique : choix du scénario

Le choix du scénario concernant la rénovation du parcours pédagogique, situé sur le sentier de la Pierre Plate (circuit 12 du topoguide), a été opéré en septembre 2018. Ce sont **32 000 €** que la CCPH a prévu au budget pour la réhabilitation du sentier fortement dégradé.

La commande a été passée auprès de l'ONF pour la mise en œuvre du scénario qui prévoit 12 stations à aménager afin de valoriser les curiosités à voir tout au long du tracé. 3 possibilités de promenades seront proposées grâce à un balisage spécifique à base d'un code couleur et de mascottes.

Les travaux sont prévus au printemps 2019.



Ancien parcours pédagogique

Rénovation du fort



## Une 11<sup>e</sup> tranche de travaux pour le Fort du Mont Vaudois

Comme chaque année, la CCPH soutient les travaux de rénovation du Fort du Mont Vaudois. Cette 11<sup>e</sup> tranche, consacrée à la réfection de maçonnerie et des voûtes du Chemin d'Artillerie. Ce sont donc **3 642,33 €** de subvention que la CCPH a versé à la Ville d'Héricourt pour soutenir la restauration de ce haut symbole du patrimoine militaire local.

# Environnement Déchets

budget :  
2 117 866 €

## Ordures ménagères

Conformément à la loi BARNIER du 2 février 1995, relative au renforcement de la protection de l'environnement qui met l'accent sur la transparence et l'information des usagers, le service de collecte voit son activité présentée chaque année dans un rapport spécifique sur le prix et la qualité du service d'élimination des

déchets. Aussi seul un extrait de ce rapport est présenté ici.

La collecte des déchets est assurée en régie par les services de la Communauté de Communes, leur traitement est délégué au SYTEVOM.

Ce service fait l'objet d'un budget annexe.

### Synthèse des tonnages 2016/2017/2018

Type de déchets	Tonnages 2016	Tonnages 2017	Tonnages 2018	ÉVOLUTION 2017/2018
Ordures ménagères	3 068,12	3 051,08	3 059,98	+ 0,29 %
Tri en porte à porte	1 212,87	1 379,13	1 444,21	+ 4,72 %
PAV verre	708,20	733,64	753,69	+ 2,73 %
PAV mixte	0	0	0	0
Déchetteries	6 464,93	5 664,53	6 343,80	+ 11,99 %
<b>Total</b>	<b>11 454,12</b>	<b>10 828,38</b>	<b>11 601,68</b>	<b>+ 7,14 %</b>

## Ouverture de la nouvelle déchetterie

Les travaux de VRD de cette nouvelle déchetterie ont été réalisés par la CCPH et réceptionnés au mois d'avril 2018.

Les travaux de la nouvelle déchetterie, sous maîtrise d'ouvrage SYTEVOM, se sont achevés en mai 2018. Cette nouvelle déchetterie à la pointe allie efficacité et fonctionnalité et recueille des retours très positifs des usagers.

L'inauguration de ce nouvel équipement a eu lieu le 11 juin 2018.



*L'inauguration  
de la nouvelle déchetterie*



## Points forts de l'année :

Tous déchets confondus, **11 601,68** tonnes ont été collectées en 2018 contre **10 828,38** tonnes en 2017 (+ 7,14 %) soit **537,49 kg/habitant** en 2018 et **504,23 kg/habitant** en 2017.

En 2018, **8,90** tonnes d'OMR (ordures ménagères résiduelles) ont été collectées soit une hausse de + **0,29 %** des tonnages par rapport à l'année précédente.

La hausse de **8,90** tonnes d'OMR s'explique par une hausse de la population de référence 2018. Toutefois en rapportant les tonnages à l'habitant on observe une baisse de **0,32** kg par an par habitant des OMR produites ce qui porte la part habitant à **141,76** kg/an en 2018 contre **142,08** kg/an en 2017. Si on ce compare à la moyenne nationale, la CCPH est une bonne élève !

La Collecte sélective en porte à porte est en hausse de **4,72 %** soit + 65,08 tonnes. Cette hausse s'explique par une augmentation de la population (+ 110 habitants) et une meilleure prise en compte des consignes de tri.

Le taux de refus moyen pour 2018 est de **25,08 %** contre **25,65 %** en 2017. Ce taux est un taux moyen calculé sur la base de 10 caractérisations réalisées par le centre de tri de Noidans le Ferroux en présence de l'ambassadeur de tri.



À noter que suite à la mise en place de la REOMI, il avait été décidé au 1<sup>er</sup> janvier 2018 après avis favorable du CODERST et des services de l'État de ne collecter les OMR que tous les 15 jours dans les villages et sur Héricourt. Au vu des bilans réalisés tout au long de l'année 2018 et des données de suivi du service, les services de l'État ont accordé une dérogation à la communauté de communes et autorisé le maintien de cette organisation de collecte pour 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. La CCPH est le premier groupement urbain à obtenir cette dérogation en Haute-Saône.

## Budget réalisé

Dépenses de fonctionnement **1 969 082,74 €**

Recettes de fonctionnement **1 781 734,44 €**

Dépenses d'investissement **148 827,72 €**

Recettes d'investissement **192 244,96 €**

## Composteurs

Depuis 2007, les ménages peuvent acquérir jusqu'à 2 composteurs par an, en bois ou en plastique, au tarif de **20 €** l'unité puis **25 €** depuis le 23 mars 2017.

Au total **1 851** foyers (dont 78 en 2018) ont été dotés sur le secteur de la Communauté de communes ce qui correspond à **2 263** composteurs (dont **87** en 2018).



### 2018 en quelques chiffres

Tous déchets confondus, **11 601,68** tonnes ont été collectées en 2018 soit

**537,49** kg/habitant

**141,76** Kg d'OMR par habitant

**65,08** tonnes de plus en tri sélectif en porte à porte

**17 013** bacs jaunes et verts sur le parc de la CCPH

**2 263** composteurs achetés depuis 2007 dont **87** en 2018

**9 727** abonnements

## Habitat et énergies renouvelables

**budget habitat :  
60 980 €**

# Habitat 2020, un succès qui ne se dément pas

### 2018 EN QUELQUES CHIFFRES

En 2018, 52 dossiers ont été déposés et sont répartis de la façon suivante :

**114 nouveaux contacts**

**24 287 € de subvention CCPH**

**48 % des projets localisés sur Héricourt**

**100 % des contacts sont des propriétaires occupants**

**Gain énergétique moyen de 37 % après travaux - BUDGET : 195 000 €**

La CCPH, signataire du contrat territorial d'objectif « HABITAT 2020 », contribue chaque année à l'amélioration de l'habitat sur son territoire en apportant une aide financière aux propriétaires occupants et aux propriétaires bailleurs ainsi que des aides spécifiques :

**Lutte contre l'Habitat Indigne propriétaire occupant** : Intervention ponctuelle pour les dossiers LHI si besoin et selon avis de la Communauté de Communes.

**Favoriser le maintien à domicile des propriétaires occupants** : Aide à l'autonomie préventive non financée par l'ANAH pour des propriétaires occupants modestes : subvention de 25 % plafonnée à 8 000 € ht de travaux.

**Accompagner la prise en compte des îlots dégradés** : participation de la CCPH à la réalisation du diagnostic préalable, au traitement d'un îlot d'habitat dégradé en vue de définir un programme de réhabilitation / subvention équivalente au Département soit au maximum 50 % d'un coût maximum de 5 000 € ht.

**Promotion des logements conventionnés privés :**  
5 % du montant des travaux subventionnés par l'ANAH (permettant de mobiliser une aide de 5 % du Département).

**Promotion des logements conventionnés communaux :** aide complémentaire de 5 % de 50 000 € de travaux ht par logement pour les logements communaux conventionnés dans le cadre de l'intervention du Département.

Des actions supplémentaires inscrites au contrat PACT permettent d'étoffer les possibilités de financement. Les objectifs prioritaires inscrits au contrat PACT sont :

**Lutte contre la précarité énergétique propriétaire occupants :** subvention forfaitaire de 500 € dans le cadre du programme Habiter Mieux (dossiers déposés auprès de l'ANAH) avec en cas d'amélioration de 25 % de l'étiquette énergétique.

**Lutte contre la précarité énergétique logements locatifs :** subvention forfaitaire de 1 000 € par logement bénéficiant du programme Habiter Mieux ANAH avec l'obtention d'une étiquette D après travaux avec un gain énergétique de 35 %.

**Production de logements locatifs bailleurs sociaux :** participation de la CCPH à 3 000 € par logement complémentaire aux 2 000 € apportés par logement par la commune permettant de mobiliser 5 000 € par logement du Conseil Général.

**Valoriser le cadre de vie : Aide aux travaux de façades :** base 10 % dans la limite de 8 000 € ht de travaux.

Le cabinet SOLIHA est missionné pour assurer l'animation et le suivi des dossiers mais aussi des permanences mensuelles permettant aux habitants de la CCPH d'être informés au mieux des aides pouvant leur être allouées.

## Développement culturel et sportif

budget :  
4 840 808 €

### Médiathèque François Mitterrand : se renforcer par temps de crise

Depuis le début des années 2000, tant au niveau national que local, le monde des bibliothèques-médiathèques a connu une forte crise systémique. D'une situation de quasi-monopole (la médiathèque était alors un centre de ressources incontournable), les médiathèques ont pris de plein fouet l'essor d'internet, le développement du numérique et la diffusion massive auprès du plus grand nombre des contenus culturels dématérialisés (par des canaux souvent illégaux d'ailleurs).

Très vite, les collectivités locales et les élus qui pilotaient les médiathèques aux côtés des médiathécaires ont œuvré à redéfinir le cadre de l'activité de ces établissements afin de leur permettre de sortir de cette situation difficile, de retrouver légitimité et attractivité auprès d'un public qui les désertait alors.

À Héricourt, cette réaction est passée par la mise en place d'un projet d'établissement impulsé par la Direction générale et validé en décembre 2013 par le Conseil Communautaire. Il fixait les stratégies d'évolution de la Médiathèque intercommunale pour 5 ans. Ce projet de service est arrivé à échéance en décembre 2018. De son évaluation nous pouvons garder une idée forte : la Médiathèque F. Mitterrand va mieux en 2018,



elle progresse dans tous les domaines. Quelques indicateurs simples peuvent illustrer cette santé retrouvée :

- Le nombre de personnes qui empruntent des documents a progressé de + 48 % en 5 ans ;
- Le nombre de documents empruntés a progressé de + 93 % en 5 ans.

Mais l'évolution de la Médiathèque n'est pas qu'une histoire de statistiques. En effet son projet et les services qu'elle propose aujourd'hui ont profondément évolué depuis que la Communauté de Communes en assure la gestion.

## Livres, jeux, arts plastiques : les trois piliers de la Médiathèque

Dès son ouverture en 1997, la Médiathèque a concentré son activité autour du livre et de la lecture. Cet axe fort, fondement de l'équipement, est resté un élément central de son activité, tant dans sa partie liée au prêt de documents (sur les 140 000 documents prêtés en 2018, 120 000 étaient des livres) que de sa politique d'animation. Le projet d'établissement a permis de conforter cet axe en accentuant l'effort dans les moyens budgétaires dédiés aux achats de livres et en améliorant considérablement la qualité des collections afin qu'elles soient davantage attractives pour les lecteurs emprunteurs du Pays d'Héricourt. Ainsi les médiathécaires ont mené un énorme travail sur le renouvellement des



Enlivrez-vous

documentaires, ont densifié et diversifié les fonds B.D. et mangas et élargi la palette des romans accessibles au prêt, des œuvres les plus pointues (confidentielles mais indispensables) aux romans plus légers plébiscités par le public.

Dès 2013, et ce fut une petite révolution tant pour le public que pour l'équipe du service, les jeux prirent place à la Médiathèque. Le projet de développement de la ludothèque était ambitieux, beaucoup d'espairs reposaient sur sa mise en œuvre. Après cinq années d'activité, nous constatons que nous ne nous étions pas trompés en favorisant le jeu au profit d'autres médias qui auraient pût être considérés comme davantage naturels (musique, vidéo...). En 2018 l'activité ludothèque de la Médiathèque est reconnue comme exemplaire au niveau local, régional et national. La Médiathèque a d'ailleurs reçu en 2016 le Prix des Bibliothèques Francophones du magazine Livres hebdo pour sa politique d'animation liée au jeu. Précurseurs sur ce terrain, nous constatons aujourd'hui que de nombreuses médiathèques régionales nous emboitent le pas en créant leur propre service « jeux » et nous citent en exemple régulièrement.

### 2018 en quelques chiffres

**35 000** documents (**31 000** livres,  
**2 500** jeux, **1 500** CD)

**110** animations différentes dont 2 évènements (Enlivrez-vous et Jouez-vous)

**140 000** documents empruntés

**2 700** emprunteurs actifs

**80 %** des emprunteurs habitent le Pays d'Héricourt

**170** communes de résidences différentes pour les usagers emprunteurs

**4 600** joueurs aux jeux vidéo



Enfin, en 2017, c'est par la création de son service arts graphiques que la Médiathèque renforce son assise auprès des publics qu'elle accueille. La création de ce service, concentré autour de l'ouverture d'Hérilab, Fab Lab de la micro-édition artistique, est également extrêmement novatrice. Elle l'est d'autant plus que grâce à ce projet, aux aides de l'État et du département qui nous ont accompagnés pour sa mise en place et son développement, elle a permis à la Médiathèque de travailler auprès de publics nouveaux, souvent éloignés de l'offre culturelle territoriale de par leur situation personnelle ou géographique. Ce sont ainsi près de 1200 personnes qui ont fréquenté Hérilab en 2018 pour sa première année pleine dont des usagers de services hospitaliers, sociaux, d'insertion du Pays d'Héricourt. Les services arts plastiques de la Médiathèque continuent à évoluer et se développeront encore sur deux ou trois ans avant d'atteindre une stabilité de fonctionnement en 2020 avec l'ouverture de l'artothèque programmée à l'automne.

Atelier arts plastiques à Enlivrez-vous



Grâce à cette assise nouvelle construite sur trois piliers (livres, jeux, arts plastiques) mais également à une multitude d'autres innovations et initiatives (grainothèque, ressources numériques, partenariats autour de la petite enfance, avec le festival Musiques et mémoire et la Médiathèque Départementale pour n'en citer que quelques-unes) la Médiathèque F. Mitterrand a retrouvé le chemin de l'évolution positive. Elle est aujourd'hui un service de référence dans bien des domaines et continue à accueillir chaque année toujours plus d'usagers.



Brico jeux à Enjouez-vous

## L'École de Musique du Pays d'Héricourt

En écrivant son livre « Héricourt une ville musicienne », Claude Gilliotte a pu retrouver dans les archives des traces de sociétés musicales jusque dans les années 1850, prouvant ainsi qu'Héricourt vit au rythme de la Musique depuis très longtemps.

Quelques 170 ans plus tard, la Musique est toujours vivante grâce au dynamisme de notre Ecole de Musique et d'un orchestre d'harmonie de grand niveau.



*Présentation des instruments  
aux enfants*

### Un rayonnement désormais intercommunal

Aujourd'hui, la Musique est sortie des murs de la ville pour toucher tous les habitants des villages de la Communauté de Communes, proposant ainsi à tous une offre culturelle diversifiée partagée entre les 2 équipements culturels centraux que sont l'École de Musique et la Médiathèque. Sur 316 élèves, 124 résident à Héricourt et 159 dans les autres communes (+ 33 à l'extérieur de la CCPH).

### Les missions de l'École de Musique

2018 a vu le début de réflexions visant à remettre à jour le projet d'établissement de l'École ; le dernier datait de 2004 et il devenait nécessaire de le réactualiser. Il permettra à l'établissement de se définir des orientations de travail pour les années futures et de s'adapter aux exigences de notre temps, en tenant compte des évolutions de l'enseignement musical et des préconisations du Ministère de la Culture. Les travaux engagés par le directeur et les professeurs devraient s'achever fin 2019.

Cela étant, le projet pédagogique des professeurs reste axé autour de 3 objectifs essentiels : l'enseignement musical (solfège, instrument, culture musicale...), les actions destinées à faire découvrir la structure et les instruments à tous les publics, et la diffusion musicale sous forme de concerts ou projets musicaux divers. Un des objectifs pédagogiques essentiels reste toujours le même pour l'équipe pédagogique : apprendre aux élèves à pratiquer la musique ensemble et non pas seuls chez eux. Pour ce faire, les pratiques collectives (orchestres d'élèves, ensemble de musique de chambre...) sont devenues un cheval de bataille de notre établissement, ce qui le démarque des conservatoires de la région.



## La musique, un art qui demande du temps et de la patience

Les élèves sont donc amenés à venir plusieurs fois par semaine à l'école de musique (cours de solfège et d'instruments, répétitions des orchestres, concerts...). Il faut ajouter à cela le travail personnel quotidien de l'instrument quand c'est possible car les enfants ont souvent plusieurs activités par ailleurs.

La musique est donc un art qui demande beaucoup de travail à l'apprenti musicien (comme au musicien professionnel d'ailleurs), mais il apporte énormément de satisfactions et permet l'épanouissement des individus qui la pratiquent.



Concours d'orchestres

Choréïa



## Des projets forts soutenus par la CCPH

L'École de Musique a proposé pas moins de 70 projets différents au cours d'une année 2018 riche en événements : concerts, présentations et essais d'instruments sur place ou directement dans les écoles primaires, master-class, portes ouvertes aux écoles, spectacles divers... ceci en plus des heures d'enseignement hebdomadaire...

### Parmi ceux-ci, la CCPH a soutenu notamment :

- la création d'un conte musical (« Les animaux mis en Musique »),
- « Paroles de sax », un spectacle proposé par la classe de saxophone et la Compagnie Cafarnaüm de Belfort (2 représentations à Héricourt et Belfort),
- les spectacles de Choreia et des Burlesques (à Vesoul, Melisey, Héricourt),
- le Concours national pour orchestres que l'Orchestre d'Harmonie de la Ville d'Héricourt a passé en juin à Saint-Pierre-des-Corps près de Tours.

Tous ces projets ont contribué à valoriser le dynamisme culturel du Pays d'Héricourt.

## Des liens toujours forts entre l'École de Musique et l'orchestre d'harmonie

L'interaction entre ces deux structures reste toujours très solide, chacune étant tributaire et complémentaire de l'autre. En 2017, après un passage formateur dans les différents orchestres, 16 jeunes élèves avaient rejoint les rangs du grand orchestre d'harmonie, renforçant ainsi l'effectif existant. Les 70 musiciens se sont présentés à un concours national de classement en juin 2018. L'objectif était de confirmer le niveau en division Honneur de la Confédération Musicale de France, obtenu et plusieurs fois validé depuis 1993. Ces concours ont plusieurs objectifs : faire progresser l'orchestre sur le plan musical et l'amener à un niveau plus élevé, fédérer les musiciens autour d'un projet commun de grande envergure, faire vivre aux musiciens une aventure musicale inhabituelle et inoubliable, situer l'orchestre par rapport aux autres formations, obtenir l'avis d'un jury hautement compétent sur les acquis de l'orchestre et voir ce qui peut être encore amélioré...

Cependant, face à la jeunesse de l'effectif, le Directeur et les membres du conseil d'administration de l'orchestre (association Loi 1901) avaient choisi de se présenter dans le niveau inférieur, la division Excellence, un niveau déjà très élevé. Après avoir auditionné l'orchestre pendant l'interprétation des trois œuvres au programme, les membres du jury ont attribué aux musiciens un Premier Prix avec mention très bien avec félicitations du jury au directeur : Dominique DEFAUX. Ce magnifique résultat replace donc

l'orchestre dans la division Honneur. L'objectif sera maintenant d'essayer si possible de maintenir ce niveau, tâche difficile en raison de la jeunesse de l'effectif mais c'est un beau challenge à porter pour l'avenir !

C'est une belle récompense pour tous, les collectivités qui ont soutenu l'orchestre, les professeurs et le directeur qui œuvrent sans relâche pour apporter aux enfants le meilleur enseignement musical possible, les élèves pour leur travail, et enfin pour les parents, car ceux-ci consacrent beaucoup de leur temps en déplacements pour que leurs enfants profitent au maximum d'une culture musicale de qualité.

### 2018 en quelques chiffres

**316** élèves

**124** élèves résident à Héricourt,

**159** dans les villages et **33** à l'extérieur

Une moyenne d'âge de **23** ans  
avec des élèves âgés de **4** à **76** ans.

**139** garçons pour **177** filles

**172** ont suivi les cours de solfège,

**217** les cours d'instrument et **126** élèves

ont participé aux activités des différents  
ensembles de pratiques collectives.

**9 860** heures d'enseignement

(plus **1 050** heures de préparation des  
projets, réunions, auditions, arrangements  
musicaux, etc.)

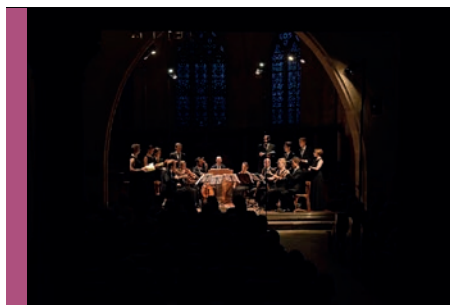
**70** projets musicaux différents

**7 360** personnes dont **2 840** enfants

ont pu profiter des différents projets  
de l'École de Musique

## La saison culturelle

*Vox Luminis  
(Musique et Mémoire)*



La CCPH subventionne diverses associations afin qu'elles proposent des événements devenus incontournables comme :

*Chœur et orchestre du Collège*



*Héricourt Montmartre*



*Alternadiff  
(crédits Yves Grandjean)*

## Aménagement d'une plateforme provisoire pour l'Odysée du cirque

L'association Odysée du Cirque a été tenue de quitter rapidement Bavilliers et a à ce titre cherché aux alentours de son actuelle implantation un nouveau lieu pour repositionner leurs installations mais aussi pour favoriser leur développement. La communauté de communes a décidé de soutenir cette association et a mis en œuvre des travaux sur la zone des Guinottes afin de mettre à

disposition de manière provisoire dans un premier temps une plateforme d'accueil des chapiteaux dès novembre 2018. Cet aménagement sera transitoire dans l'attente d'un aménagement plus pérenne sur des parcelles acquises à proximité du site provisoire sur la commune d'Échenais sous Mont Vaudois et celle de Brevilliers.



## Équipements sportifs communautaires

La CCPH gère plusieurs équipements sportifs (Le terrain synthétique de Brevilliers, le stabilisé d'Héricourt, le Centre Sportif Intercommunal André Girard et le plateau sportif du Collège Pierre et Marie CURIE) qui font l'objet chaque année de nombreuses demandes d'utilisations de la part des associations de la CCPH.

Avec deux nouveaux projets engagés, le bassin d'apprentissage de la natation et le gymnase du champ de foire, la CCPH affirme désormais le SPORT comme une compétence majeure de son action répondant aussi au dynamisme du tissu associatif sportif.

### Terrain stabilisé de Héricourt

Des travaux de remise en état du terrain de foot stabilisé ont été réalisés par l'entreprise sand master. Ces travaux ont consisté en un renouvellement des matériaux et un décompactage.



Décompactage

### Terrain synthétique de Brevilliers

Une première campagne de décompactage, ratissage sur revêtement du terrain synthétique a été conduite en juin 2018. Cette opération permet aux clubs utilisateurs de disposer d'un équipement conservant toutes ses qualités.



Ratissage du terrain



### Un nouveau bassin pour apprendre à nager

La construction d'un nouveau bassin d'apprentissage a débuté en octobre 2017, celui-ci devrait ouvrir en septembre 2019.

*Travaux du bassin d'apprentissage*



### Un troisième gymnase au champ de foire

Les travaux du 3<sup>e</sup> gymnase se sont achevés en fin d'année 2018. Celui-ci accueillera principalement dès la rentrée de janvier 2019 les clubs de badminton, tir à l'arc et de roller.



*Aménagement du sol du gymnase*

Petite  
enfance

budget :  
583 172 €

### 2018 en quelques chiffres

**43 667** heures facturées

**229** jours d'ouverture

**106** enfants différents accueillis

Tarif moyen 2018 : **1,34** €

**45** enfants inscrits sous le seuil  
de pauvreté (tarif < 1 €) soit **42.5** %

## Le service Multi-Accueil

Le multi-accueil agréé pour une capacité de 30 places a accueilli en 2018 106 enfants provenant de 18 communes différentes ce qui traduit un réel besoin des familles du territoire de la CCPH.

Cet équipement intercommunal propose des accueils réguliers et occasionnels afin de répondre au mieux aux attentes des usagers.

### Le projet pédagogique

Dans le but de favoriser l'éveil du jeune enfant dans un bain de langage, à partir de septembre 2017, le projet pédagogique annuel s'est orienté autour **du conte sous toutes ses formes**.

Aussi, de janvier à juillet 2018, les contes visités étaient « Roule galette » et « Boucle d'or et les 3 ours ». Un ensemble d'activités d'éveils a été proposé en ce sens favorisant l'ouverture sur le monde qui nous entoure.



### L'éveil moteur :

À partir de « la journée de Justin le lapin » une ouverture sur l'éveil corporel a été proposée. Celle-ci a pu également se décliner avec l'utilisation d'accessoires comme les cerceaux.

*Jeux avec les cerceaux*



### L'éveil sensoriel :

Nous avons proposé des ateliers créatifs avec de la peinture, des encres, du collage...

*Souffler pour réaliser des bulles colorées*

**Éveil langagier :  
à partir des personnages  
du conte**



Les « Mascottes »

Puis de septembre 2018 à décembre 2018 le projet pédagogique s'est orienté autour des émotions.

*Raconter « Roule galette »  
sans le support du livre*



Aussi nous avons accueilli 2 nouvelles mascottes : Piou piou et Roucette, permettant lors du temps de rassemblement de mettre un temps particulier de verbalisation notamment autour des émotions.

Ces projets pédagogiques nous permettent d'avoir un fil conducteur tout au long de l'année dans les ateliers d'éveil proposés.

## Nous proposons quotidiennement d'autres ateliers :

### Sorties extérieures



### Motricité libre



### Jeux libres de socialisation



### Ateliers sensoriels



## Des partenariats sont mis en place avec les acteurs locaux

### Visite de l'école maternelle avec l'école de Gabrielle Paris



### Projet d'inclusion avec l'IME





## Les moments festifs du multi-accueil

*Les anniversaires*



*Goûter d'été*



*La chasse aux œufs avec les familles*



*Carnaval*



*Goûter de fin d'année*

## Le Multi-accueil et le Relais Parents Assistants Maternelles proposent des actions communes

### La grande semaine de la petite enfance

Sur le thème de « **tout bouge** » de beaux moments partagés avec les enfants, les parents et les professionnelles.



**Les sorties à la médiathèque  
pour des ateliers d'éveil  
aux histoires et jeux**

Les deux services du Pôle ont pu partager à plusieurs reprises ce moment d'éveil avec des enfants de la Micro-crèche Bretegnier, renforçant ainsi le lien et les échanges entre les différents acteurs locaux de la petite enfance.



**Tous ensemble dans l'espace  
extérieur pour des temps de jeux,  
de rires...**



*Car à pattes,  
une mini-ferme itinérante  
installée pour une journée  
dans le parc du Pôle  
au plus grand bonheur  
des enfants*





La compagnie franc-comtoise « Badabulle » de retour avec son nouveau spectacle « le Niou concert » a enchanté petits et grands encore une fois pour fêter la fin de l'année.



Cette année encore la conférence annuelle proposée par les services Petite Enfance en partenariat avec le service de la médiathèque a attiré un grand nombre de parents et professionnels. Mme Stéphanie Duhoux, consultante familiale et parentale, a animé le débat autour de « **Enfants et ados : quelles limites, cadres posés ?** » entourée de 95 personnes.

## Le Relais Parents Assistantes Maternelles 2018 en quelques chiffres

- 62** ateliers d'éveil
- 5** ateliers d'éveil aux histoires
- 28** ateliers d'éveil psychomoteur
- 4** ateliers aux comptines signées
- 1** spectacle et 1 goûter convivial en fin d'année
- 1** semaine nationale de la petite enfance et de la parentalité
- 1** conférence en partenariat avec le multi-accueil et la médiathèque
- 1** atelier créatif en soirée
- 186** assistantes maternelles en activité\*
- 248** familles différentes ont pris contact au moins une fois avec le service
- 121** assistantes maternelles différentes ont pris contact au moins une fois avec le service
- 14** nouvelles agréées sur le secteur 664 places potentielles d'accueil (dont une partie réservée uniquement à des enfants de **3 à 18** ans)
- 392** enfants ont été accueillis chez une assistante maternelle de la CCPH\*\*

\*source Relais soft au 31/12/2018

\*\*Source IMAJE CNAF

## Des temps d'éveil appréciés

Le service RPAM a proposé tout au long de l'année scolaire une offre variée de temps collectifs aux assistantes maternelles et aux enfants qu'elles accueillent.

Une **nouveauté** cette année avec l'atelier « comptines signées ». Cette action est venue renforcer le travail entamé par l'équipe depuis plusieurs années sur la communication gestuelle. Viviane Chaboudez, l'intervenante, a fait chanter un groupe de 11 assistantes maternelles et de 22 enfants. Ces moments de plaisirs partagés ont aussi permis aux professionnelles de renforcer leurs connaissances.

Les chiffres de la participation annuelle aux ateliers d'éveil psychomoteur et ateliers d'éveil collectif témoignent cette année encore de l'engagement et de l'intérêt des assistantes maternelles pour l'ensemble des actions du service. Cette année ce ne sont pas moins de 99 ateliers au total qui ont été proposés tout au long de l'année par l'équipe avec une participation toujours en augmentation.

### Participation annuelle 2018

Enfants	93 enfants différents	1 539 participations
Adultes	37 assistantes maternelles différentes	821 participations

### Atelier d'éveil du mardi et vendredi



« Patouiller avec de la gelée colorée ! »



« Jouer avec les objets du quotidien c'est tellement bien ! »



### Des soirées créatives entre adultes

Après « les meubles en cartons et les livres en feutrine pour bébés, les assistantes maternelles se sont retrouvées cette année au RPAM pour **créer un album photo personnalisé et original** grâce aux conseils et aux différentes techniques proposées par l'association **FILA SCRAP** de Couthenans.

### La baisse globale du nombre d'assistantes maternelles actives continue

La baisse entamée depuis plusieurs années se poursuit globalement sur l'ensemble du territoire communautaire mais semble plus particulièrement marquée sur la commune d'Héricourt.

Cette tendance souligne le vieillissement de cette population active. Les départs à la retraite commencent à être plus nombreux, mais il y a aussi d'autres explications comme la baisse de l'offre sur certaines communes ou la précarité du métier qui pousse parfois les professionnelles à se réorienter. Les nouvelles arrivées ne compensent pas les départs cette année.

Nombre d'assistantes maternelles en activité  
sur la CCPH



## Emploi - insertion professionnelle et Formation

budget :  
300 286 €

Depuis 2005, la CCPH anime à travers le Plan Local pour l'insertion et l'Emploi (PLIE), une politique territorialisée en faveur de l'emploi et de l'insertion.

Ce dispositif d'inclusion sociale **crée une cohérence d'intervention qui rend pertinent l'accompagnement vers et dans l'emploi** des personnes en insertion :

- en menant une action intégrée au plus proche des spécificités du territoire ;
- en tissant un réseau fort des acteurs du développement social et des acteurs du développement économique.

**La CCPH a signé une convention de partenariat avec le Département permettant de mobiliser des crédits du Fonds Social Européen en contrepartie d'une partie des crédits de la politique emploi/insertion.**



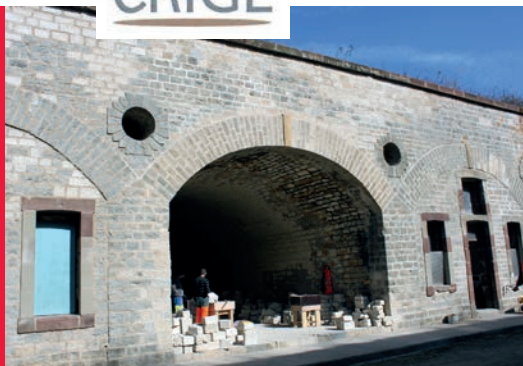
frip'vie

### Zoom sur les Structures d'Insertion par l'Activité Économique

Le territoire de la CCPH dispose d'une offre de service IAE (Insertion par l'Activité Économique) multiple avec plus de 30 ETP insertion (Équivalents Temps Plein) conventionnés par l'État portant sur 3 chantiers d'insertion (Les Jardins du Mont Vaudois, Fripvie, ÉRIGE), une association intermédiaire (HMS), une Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (INÉO).

La diversité des postes proposés permet d'offrir une réponse à l'ensemble des profils des demandeurs d'emploi.

éRIGE



Travaux réalisés par le Chantier éRIGE



Les Jardins du Mont Vaudois

#### Jardins du Mont Vaudois :

Maraichers / préparateurs de commandes

#### FRIVIE :

Agents de tri, vendeuses, chauffeurs-livreurs

#### éRIGE :

Agents d'entretien des espaces verts,  
tailleurs de pierre



#### HMS :

Agents d'entretien,  
agents de services périscolaires



#### INéO :

Agents de production en industrie,  
manœuvres et ouvriers du bâtiment et des TP

#### À noter :

Cette offre IAE représente un volet non négligeable du dynamisme économique du Pays d'Héricourt, totalisant plus de 50 000 heures de travail soit environ 30 ETP de salariés en insertion pour un chiffre d'affaire total de **775 771 €**.

Chaque structure compte également des salariés permanents en charge de l'encadrement technique, de l'accompagnement socio-professionnel et du pilotage administratif.

L'action des SIAE s'inscrit dans logique de complémentarité des missions confiées par la CCPH à l'ADCH (accompagnement et organisation des parcours d'insertion) et à la Mission Locale (relation à l'entreprise).



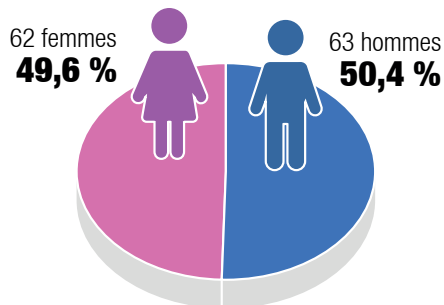
## Soutien au plan de développement des Jardins du Mont Vaudois



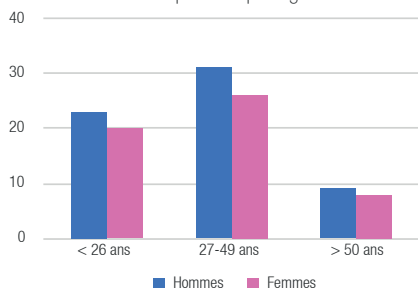
Acteur historique de la politique emploi de la CCPH, le chantier d'insertion « Les jardins du Mont Vaudois » en concertation avec l'ensemble de ses partenaires et financeurs a engagé un grand plan de développement visant à garantir la pérennité de cet outil notamment en augmentant ses ressources économiques. Pour se faire, la CCPH et la Commune de Verlans ont acquis 2 parcelles voisines d'une surface totale de 4 hectares situées sur les communes de Trémoins et Verlans. Ces parcelles ont été mises à disposition de l'association mi 2018 avec une première phase de préparation des sols réalisée en fin d'année. Ces parcelles sont destinées à accueillir des cultures en plein champ ainsi que 3 tunnels de maraîchage. Coût total de l'acquisition : **24 200 €** hors frais annexes.



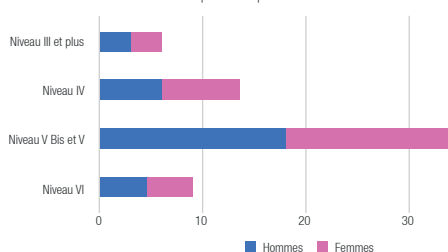
## Les bénéficiaires du PLIE en 2018



Répartition par âge



Répartition par niveau de formation



125 personnes ont bénéficié d'une ou plusieurs étapes dans le dispositif en 2018 :

- accompagnement à la levée des freins professionnels et au repérage des aptitudes ;
- mise en situation de travail via les structures d'insertion ;
- accès direct à l'emploi.

**77 personnes sont sorties du dispositif au 31 décembre 2018 dont 37 en sortie « positive » soit un taux de sortie positive de 48 %.** Les sorties pour formation sont peu représentées avec seulement **2 %** des sorties positives. Les publics insertion privilégient davantage l'accès à l'emploi qui constitue une réponse plus immédiate à leur situation.

On constate un meilleur taux d'accès à l'emploi chez les jeunes : **50 %** des sorties considérées comme positives concernent des moins de **26** ans.

Les sorties emploi sont essentiellement recensées dans le secteur industriel.

Concernant les autres sorties, les problématiques de santé expliquent souvent l'arrêt du parcours. Ces problématiques bien que repérées au préalable se révèlent être des freins importants.

### 2018 en quelques chiffres

**33** personnes sont bénéficiaires du RSA soit **36,4 %** des participants.

**86** personnes sont demandeurs d'emploi de longue durée soit **64 %** des participants.

**50 000** heures de travail, c'est l'offre IAE sur le Pays d'Héricourt



## Maison de la formation : aménagement du parking



Après la mise en service de la Maison de la Formation fin 2016, la CCPH a engagé les travaux de requalification du parking de cet équipement, apportant ainsi une offre de stationnement plus fonctionnelle avec la création de 33 places de stationnement ainsi qu'un espace de stationnement motos et un abri à vélos. L'espace ainsi redessiné sera arboré avec une paysagère en bordure extérieure. L'imposant pin noir situé au centre de l'espace a pu être préservé selon les préconisations de l'ONF.

Les travaux ont débuté fin 2018. Ce dossier a été retenu au titre du contrat de ruralité et bénéficie du fonds de soutien à l'investissement local.



# communication évènementiel

**budget :**  
**30 750 €**

## Soutien aux associations

Des associations toujours plus dynamiques  
Pour l'année 2018, 24 associations ont reçu une subvention pour un montant total de **30 750 €**.

Associations	Projet	Subvention
ADIL 70	Aide au fonctionnement en matière de droits au logement	100 €
Alternadiff	Saison musicale	2 000 €
Alternadiff	Festival Impétus	1 000 €
APACH	Organisation de manifestations	1 500 €
Chœur et Orchestre du Collège P. et M. CURIE	Organisation de concerts	500 €
Collège Pierre et Marie CURIE	Voyages scolaires	2 400 €
Comité des fêtes de Chenebier	Fête de la Fleur et du Jardin	250 €
Come and Play	LAN Parties	250 €
Culture 70	Soutien à l'association	100 €
Fondation de France	Soutien aux sinistrés du tsunami en Indonésie	1 000 €
Héricourt Athlétisme Compétition	En Trail du Mont Vaudois	500 €
Histoire et Patrimoine d'Héricourt	Organisation de manifestations et édition du cahier n°8	1 350 €
Haute Lizaine Pays d'Héricourt	Organisation de stages de foot	2 000 €
Héricourt Montmartre	Organisation d'Héricourt Montmartre	500 €
La Marche Buissonnière	Participation à des formations	250 €
La Pluie Vénitienne	Carnaval vénitien	1 200 €
La Vaudoise Gym	Entretien du matériel de gymnastique	500 €
Les Amis du Fort du Mont Vaudois	Organisation de manifestations	1 750 €
Musique et mémoire	Festival Musique et mémoire	1 000 €
Musiques en Pays d'Héricourt	Organisation de concerts	3 500 €
Orchestre d'Harmonie d'Héricourt	Participation à un concours national de classement	3 000 €
SGH Athlétisme	10 kms d'Héricourt	1 000 €
SGH Foot et Haute Lizaine Pays d'Héricourt	Classe de foot du Collège	4 500 €
SGH Randonnée	Entretien des équipements	500 €
SGH Tennis	Participation à des formations	100 €
<b>TOTAL</b>		<b>30 750 €</b>

## 10 kms d'Héricourt

Créée en 1972, la section athlétisme des Sports Généraux d'Héricourt a organisé pour la 17<sup>e</sup> année consécutive l'épreuve des 10 kilomètres d'Héricourt. Cette course est devenue une course incontournable et renommée dans le paysage sportif de Bourgogne Franche-Comté. C'est pourquoi, l'association des SGH Athlétisme a été choisie par la ligue d'athlétisme pour organiser l'épreuve du championnat du 10 km de Bourgogne Franche-Comté en 2018.

Trois autres courses ont également été organisées pour les jeunes à partir de 7 ans : lapereaux (1 km), lièvres (3 km), et 5 km.

L'édition 2018 a accueilli 1 275 coureurs malgré les conditions climatiques défavorables.



## La Pluie Vénitienne

L'association créée en septembre 2012 et a organisé pour la 10<sup>e</sup> année consécutive le carnaval vénitien à Héricourt. Cette manifestation, qui accompagne le retour du printemps, fait toujours de nouveaux émules, et tente d'année en année d'offrir un spectacle de plus en plus grandiose

En 2018, le carnaval s'est déroulé les 14 et 15 avril et a proposé un défilé dans les rues d'Héricourt, à la Tour du Château et au parc de la Roseraie, ainsi que diverses animations sur plusieurs sites à Héricourt dont un spectacle « Le Palais des Glaces » à la Halle de cavalerie le samedi soir.



## Les délices des papilles

La 4<sup>e</sup> édition du salon gastronomique « Les délices des papilles » s'est tenue les 3 et 4 novembre et a rencontré une nouvelle fois un véritable succès.

Initié par l'association Fitforme et rassemblant de multiples bénévoles, ce salon a proposé de nombreux stands où tous les exposants avaient en commun la qualité des produits présentés à un public en quête de saveurs du terroir.

## 2018 en quelques chiffres

**24 associations ont perçu une subvention de la CCPH**

**98 419 visiteurs ont parcouru notre site internet**

**290 personnes ont demandé des renseignements via le site**

**2 magazines communautaires ont été édités**

# Budget 2018

Les 4 budgets de la CCPH totalisent en 2018 plus de **15 millions** d'euros de dépenses dont **4 133 000 €** en investissement et **10 924 000 €** en fonctionnement.



Budgets	Fonctionnement	Investissement	Total
Principal	8 684 772,15 €	3 903 832,67 €	12 588 604,82 €
OM	1 969 082,74 €	148 827,72 €	2 117 910,46 €
TAD	152 990,20 €	4 194,00 €	157 184,20 €
CAPC	117 336,84 €	77 041,12 €	194 377,96 €
<b>Total</b>	<b>10 924 181,93 €</b>	<b>4 133 895,51 €</b>	<b>15 058 077,44 €</b>

Dans un contexte budgétaire contraignant, avec baisse des dotations d'État depuis plusieurs années et augmentation de nos charges de fonctionnement consécutivement à nos prises de compétences, la CCPH continue à faire vivre notre territoire.

La mise en place d'une stratégie budgétaire rigoureuse : maîtrise des dépenses de fonctionnement, mobilisation élevée de subventions, faible endettement, et réalisation d'un Pacte Fiscal et Financier avec les communes membres, permet à la communauté de communes de maintenir son haut niveau de services à la population et de poursuivre son programme d'investissements.

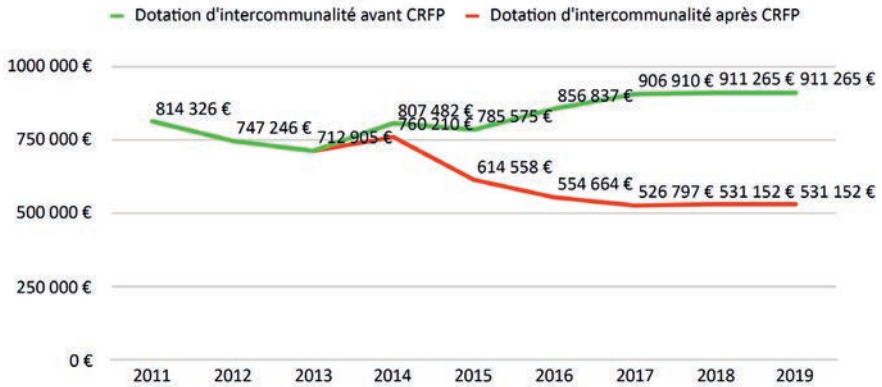
La CCPH reste peu endettée malgré des programmes d'investissement importants.

Prêteurs	Taux	Budget	Capital restant dû 31/12/2018	Année d'extinction
CAF	0 %	Principal	2 038,25 €	2019
CAF	0 %	Principal	4 836,00 €	2019
Caisse d'Épargne	4,06 %	Principal	40 322,35 €	2020
CAF	0 %	Principal	3 748,00 €	2020
CAF	0 %	Principal	12 298,01 €	2021
Crédit Agricole	1,14 %	Principal	825 000,00 €	2032
Banque Populaire	0,85 %	Principal	300 000 €	2028
Caisse d'Épargne	2,96 %	OM	22 441,21 €	2020
Caisse d'Épargne	2,19 %	OM	114 682,76 €	2029
Banque Populaire	4,43 %	CAPC	117 138,86 €	2023
<b>TOTAL</b>			<b>1 442 505 ,44 €</b>	

En 2017 : emprunt de **900 000 €**

En 2018 : emprunt de **300 000 €**

En 2021 : **5 des 7** emprunts du Budget Principal seront terminés



## Pacte Fiscal et Financier

Depuis 2015, la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt s'est dotée d'un Pacte Fiscal et Financier (PFF) qui a pour objectif de coordonner les politiques fiscales du territoire permettant ainsi d'optimiser les dotations d'Etat et de limiter le recours au prélèvement fiscal des contribuables.

Ce pacte vit et évolue chaque année en fonction des besoins, des décisions prises par les élus et de la stratégie mise en œuvre. Grâce au PFF, l'intercommunalité a pu contenir la baisse des dotations qui aurait été plus conséquente sans accord du bloc communal.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Dotation d'Intercommunalité	814 326 €	747 246 €	712 905 €	760 210 €	614 555 €	554 664 €	526 797 €	531 152 €
Dotation de Compensation	324 215 €	319 511 €	313 649 €	310 242 €	303 471 €	297 599 €	292 137 €	286 037 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 138 541 €</b>	<b>1 066 757 €</b>	<b>1 026 554 €</b>	<b>1 070 452 €</b>	<b>918 026 €</b>	<b>852 263 €</b>	<b>818 934 €</b>	<b>817 000 €</b>

## Compte Administratif 2018 Budget Principal

Le compte administratif 2018 du budget principal présente un déficit de l'exercice en section de fonctionnement particulièrement important de près de **700 K€** mais ce résultat est parfaitement conforme à la construction budgétaire qui avait été retenue.

Ce déficit est en effet couvert par l'excédent de fonctionnement reporté de **1 610 K€** ce qui génère un résultat de clôture excédentaire de plus de **900 K€** en fonctionnement.

Le déficit de l'exercice prend sa source dans 3 dépenses qui se distinguent :

- Le rattrapage de la cotisation HSN pour **976 230 €** qui constitue une dépense exceptionnelle.
- La reconstitution progressive de la provision pour risque locatif pour **100 000 €**.
- La mise en provision de **511 000 €** pour faire face aux dépenses de fonctionnement des nouveaux équipements en 2019 permettant de minorer le recours à la fiscalité et de lever l'impôt progressivement en fonction des besoins réels de l'exercice.

Il faut observer que toutes les autres dépenses ont été très bien contenues notamment les charges à caractère générale du chapitre 011 mais également les charges de personnel du chapitre 012.

Côté recettes de fonctionnement, celles-ci sont légèrement supérieures aux montants votés grâce principalement à des rôles supplémentaires de fiscalité et à un haut niveau de dotations et de produits des services.

Deux opérations importantes, le bassin d'apprentissage de la natation et le gymnase du Champ de foire, ont constitué comme prévu la grande masse des investissements de l'année 2018.

Le programme d'investissement réalisé représente un poids significatif de l'exécution budgétaire avec **3,9 M €** de dépenses auxquelles s'ajoutent **1,5 M€** de restes à réaliser. Par ailleurs, le taux de mobilisation des subventions est élevé puisque aux **1,08 M€** de subventions reçues sur l'exercice viennent s'additionner **2,2 M€** en restes à réaliser.

Le résultat final de la section d'investissement présente un déficit élevé de **1 682 K€** comprenant un emprunt de **300 K€** mais il est couvert partiellement par l'excédent d'investissement reporté de **974 K€** issu de l'emprunt que nous avons contracté sur 2017 afin d'équilibrer notre budget.

Le résultat de l'exercice des deux sections est pour la première fois très déficitaire puisqu'il se fixe à - **2 382 150,58 €** mais avec les reports le CA se clôture avec un excédent de **202 860,69 €** et avec également **611 000 €** de provisions.

On peut donc observer que même si nous avons cumulé sur 2018 d'une part des dépenses de fonctionnement exceptionnellement élevées que nous ne retrouverons plus à cette hauteur et d'autre part un niveau très haut d'investissements, nous devons au vu des résultats de clôture, poursuivre notre objectif de reconstituer progressivement notre Capacité d'Autofinancement sur la période 2018/2021.



## Budget principal compte administratif 2018 Fonctionnement

Avec un total de dépenses de **8 684 772,15 €**, soit **92,20 %** des crédits votés, et un total de recettes de **7 984 775,31 €** soit **84,76 %** des crédits votés, la section de fonctionnement se solde en 2018 par un déficit de **699 996,84 €**.

DÉPENSES		2018	
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé
011	Charges à caractère général	1 632 182,76 €	1 331 002,29 €
012	Charges de personnel	3 740 219,00 €	3 665 663,90 €
014	Atténuations de produits	550 341,00 €	543 462,75 €
022	Dépenses imprévues fonctionnement	47 850,00 €	0,00 €
023	Virement à la section d'investissement	286 000,00 €	0,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	408 725,00 €	408 596,92 €
65	Autres charges de gestion courante	2 099 067,00 €	2 081 304,23 €
66	Charges financières	12 547,24 €	12 107,74 €
67	Charges exceptionnelles	31 650,00 €	31 634,32 €
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	611 000,00 €	611 000,00 €
<b>Total DÉPENSES</b>		<b>9 419 582,00 €</b>	<b>8 684 772,15 €</b>

Niveau de réalisation

92,20 %

RECETTES		2018	
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé
002	Excédent antérieur reporté fonctionnement	1 610 998,98 €	0,00 €
013	Atténuations de charges	11 000,00 €	33 583,55 €
042	Opérations d'ordre entre sections	6 363,00 €	6 362,44 €
70	Produits des services	861 785,00 €	866 139,98 €
73	Impôts et taxes	4 621 286,00 €	4 775 874,25 €
74	Dotations, subventions et participations	2 259 149,02 €	2 277 747,09 €
75	Autres produits de gestion courante	18 000,00 €	15 417,00 €
77	Produits exceptionnels	31 000,00 €	9 651,00 €
<b>Total RECETTES</b>		<b>9 419 582,00 €</b>	<b>7 984 775,31 €</b>

Niveau de réalisation (dont excédent reporté)

84,76 %

**Résultat sur l'exercice (déficit)**

**- 699 996,84 €**

**Résultat antérieur reporté (excédent)**

**+ 1 610 998,98 €**

**Résultat cumulé (excédent)**

**+ 911 002,14 €**

## Budget principal compte administratif 2018 Investissement

Le total des dépenses d'investissement s'élevant à **3 903 832,67 €** soit **61,88 %** des crédits votés au BP et le total des recettes s'élevant à **2 221 678,93 €** soit **35,21 %** des crédits votés, la section d'investissement se solde par un déficit de **1 682 153,74 €**.

DÉPENSES		2018	
CHAPITRE	Budgétisé	Réalisé	
020	Dépenses imprévues	115 917,00 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	6 363,00 €	6 362,44 €
041	Opérations patrimoniales	4 308,00 €	4 308,00 €
16	Remboursement d'emprunts	122 611,70 €	91 836,70 €
20	Immobilisations incorporelles	80 447,18 €	38 128,80 €
204	Subventions d'équipement versées	423 976,00 €	145 305,34 €
21	Immobilisations corporelles	512 975,52 €	117 538,31 €
23	Immobilisations en cours	5 037 216,60 €	3 495 353,08 €
27	Autres immobilisations financières	5 000,00 €	5 000,00 €
<b>Total DÉPENSES</b>		<b>6 308 815,00 €</b>	<b>3 903 832,67 €</b>

Niveau de réalisation

61,88 %

RECETTES		2018	
CHAPITRE	Budgétisé	Réalisé	
001	Solde d'exécution de la section d'invest. reporté	974 012,29 €	0,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	286 000,00 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	408 725,00 €	408 596,92 €
041	Opérations patrimoniales	4 308,00 €	4 308,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	601 691,98 €	281 794,00 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	98 112,93 €	98 112,93 €
13	Subventions d'investissement reçues	3 535 964,80 €	1 085 066,88 €
16	Emprunts et dettes assimilées	300 000,00 €	300 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €
23	Immobilisations en cours	0,00 €	43 800,20 €
27	Autres immobilisations financières	100 000,00 €	0,00 €
<b>Total RECETTES</b>		<b>6 308 815,00 €</b>	<b>2 221 678,93 €</b>

Niveau de réalisation (dont excédent reporté)

35,21 %

**Résultat sur l'exercice (déficit) - 1 682 153,74 €**

**Résultat antérieur reporté (excédent) 974 012,29 €**

**Résultat cumulé (déficit) - 708 141,45 €**

**Résultat final des 2 sections de l'exercice (déficit) - 2 382 150,58 €**

**Résultat final des 2 sections avec les reports cumulés (excédent) 202 860,69 €**

1, 2, 3  
triez !



## Les Budgets annexes compte administratif 2018

### Budget annexe ordures ménagères

L'exercice 2018 fait apparaître un **déficit de fonctionnement de 187 348,30 €**, qui s'explique par la constitution d'une **provision pour risque d'exploitation de 447 799,47 €**. **L'excédent reporté de 344 397,34 €**, permet de clôturer la section par un excédent cumulé de **157 049,04 €**. La section d'**investissement** se solde par un excédent de **43 417,24 €**, auquel s'ajoute **l'excédent reporté de 111 258,74 €** et porte ainsi **le résultat cumulé d'investissement à 154 675,98 €**.

Les résultats de l'exercice sont particulièrement bons et permettront de contenir, pour les prochaines années, les tarifs de la redevance versée par les usagers.

## Budget annexe ordures ménagères compte administratif 2018 Fonctionnement

Le total des dépenses de fonctionnement de l'exercice s'élève à **1 969 082,74 €** soit **97,16 %** des crédits votés. Le total des recettes s'élève, quant à lui, à **1 781 734,44 €** soit **87,91 %** des crédits votés.

La section se solde par un déficit de **187 348,30 €**. Avec le résultat antérieur reporté de **344 397,34 €**, l'excédent cumulé atteint **157 049,04 €**.

DÉPENSES		2018	
CHAPITRE	Budgétisé	Réalisé	
011	Charges à caractère général	173 615,00 €	164 433,68 €
012	Charges de personnel	330 600,00 €	318 520,61 €
022	Dépenses imprévues de fonctionnement	10 000,00 €	0,00 €
023	Virement à la section d'investissement	0,00 €	0,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	154 306,96 €	154 306,96 €
65	Autres charges de gestion courante	898 800,00 €	878 838,26 €
66	Charges financières	3 450,04 €	3 450,04 €
67	Charges exceptionnelles	8 000,00 €	1 733,72 €
68	Dotation aux amortissements, dépréciations et provisions	447 799,47 €	447 799,47 €
<b>Total DÉPENSES</b>		<b>2 026 571,47 €</b>	<b>1 969 082,74 €</b>

Niveau de réalisation

97,16 %

RECETTES		2018	
CHAPITRE	Budgétisé	Réalisé	
002	Excédent antérieur reporté	344 397,34 €	0,00 €
013	Atténuation de charges	0,00 €	800,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	0,00 €	0,00 €
70	Ventes de produits, prestations de services	1 381 000,00 €	1 417 046,40 €
74	Subventions d'exploitation	185 000,00 €	244 924,26 €
75	Produits divers de gestion courante	0,00 €	89,00 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €	2 700,65 €
78	Reprise sur amortissements dépréciation et provisions	116 174,13 €	116 174,13 €
<b>Total RECETTES</b>		<b>2 026 571,47 €</b>	<b>1 781 734,44 €</b>

Niveau de réalisation

87,91 %

<b>Résultat sur l'exercice (déficit)</b>	<b>- 187 348,30 €</b>
<b>Résultat antérieur reporté (excédent)</b>	<b>+ 344 397,34 €</b>
<b>Résultat cumulé (excédent)</b>	<b>+ 157 049,04 €</b>

## Budget annexe ordures ménagères compte administratif 2018 Investissement

Le total des dépenses d'investissement s'élève à **148 827,72 €** soit **49,90 %** des crédits votés. Le total des recettes s'élève, quant à lui, à **192 244,96 €** soit **64,46 %** des crédits votés. La section d'investissement se solde par un excédent de **43 417,24 €**. Avec le résultat antérieur reporté de **111 258,74 €**, l'excédent cumulé s'élève à **154 675,98 €**.

DEPENSES		2018	
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé
020	Dépenses imprévues d'investissement	20 000.00 €	0.00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	0.00 €	0.00 €
041	Opérations patrimoniales	0.00 €	0.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	19 853.50 €	19 853.50 €
20	Immobilisations incorporelles	350.00 €	0.00 €
21	Immobilisations corporelles	188 034.36 €	68 858.06 €
23	Immobilisations en cours	70 000.00 €	60 116.16 €
<b>Total DEPENSES</b>		<b>298 237.86 €</b>	<b>148 827.72 €</b>
<i>Niveau de réalisation</i>			<b>49.90 %</b>

RECETTES		2018	
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	111 258.74 €	0.00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	154 306.96 €	154 306.96 €
041	Opérations patrimoniales	0.00 €	0.00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	32 672.16 €	36 582.00 €
13	Subventions d'investissement	0.00 €	0.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	0.00 €
21	Immobilisations corporelles	0.00 €	1 356.00 €
<b>Total RECETTES</b>		<b>298 237.86 €</b>	<b>192 244.96 €</b>
<i>Niveau de réalisation</i>			<b>64.46%</b>

**Résultat sur l'exercice (excédent) + 43 417.24 €**

**Résultat antérieur reporté (excédent) + 111 258.74 €**

**Résultat cumulé (excédent) + 154 675.98 €**

<b>Résultat final des 2 sections de l'exercice (déficiaire)</b>	<b>- 143 931.06 €</b>
---	-----------------------

<b>Résultat final des 2 sections avec les reports cumulés (excédent)</b>	<b>+ 311 725.02 €</b>
--	-----------------------

## Les Budgets annexes compte administratif 2018

### Budget annexe Transport à la demande

Hériva continue à offrir un véritable service aux usagers dont le nombre d'inscrits ne cesse de progresser puisque 98 nouveaux adhérents ont rejoint notre service en 2018.

### Hériva en quelques chiffres pour 2018 :

- 98 384 kms facturés
- 5 940 tickets TAD vendus
- 8 074 transports effectués dont 462 connexions à l'aire urbaine, ce qui est particulièrement important

On observe une légère baisse des prises en charge en 2018 qui se traduit également par une diminution du coût du marché de transport et une baisse des recettes de régie. On peut considérer que le service est à présent stabilisé.





## Budget annexe transport compte administratif 2018 Fonctionnement

En 2018, le total des dépenses de fonctionnement s'élève à **152 990,20 €**, soit un taux d'exécution de **80,41 %**. Les recettes de fonctionnement s'élèvent à **151 810,20 €** (soit **79,79 %** d'exécution) dont **43 226,00 €** de recettes rattachées correspondant à la participation 2018 de la région au déficit du service (compte 7472) et à la participation de la SNCF au Pass Ok du 3ème trimestre (compte 7061). La section de fonctionnement s'équilibre grâce à la subvention du budget principal réalisée pour un montant de **94 425,50 €**.

DÉPENSES		2018	
		Budgétisé	Réalisé
CHAPITRE			
011	Charges à caractère général	187 144,00 €	149 874,02 €
042	Opérations d'ordre entre sections	2 512,00 €	2 510,18 €
67	Charges exceptionnelles	606,00 €	606,00 €
<b>Total DÉPENSES</b>		<b>190 262,00 €</b>	<b>152 990,20 €</b>

Niveau de réalisation 80,41 %

RECETTES		2018	
		Budgétisé	Réalisé
CHAPITRE			
002	Excédent antérieur reporté	1 180,00 €	0,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	451,00 €	451,00 €
70	Ventes de produits, prestations de services	17 000,00 €	15 107,70 €
74	Dotations, subventions et participations	171 631,00 €	136 251,50 €
<b>Total RECETTES</b>		<b>190 262,00 €</b>	<b>151 810,20 €</b>

Niveau de réalisation 79,79 %

**Résultat sur l'exercice (déficit) - 1 180,00 €**

**Résultat antérieur reporté (excédent) + 1 180,00 €**

**Résultat cumulé (excédent) 0,00 €**

## Budget annexe transport compte administratif 2018 Investissement

En investissement, les dépenses de l'année s'élèvent à **4 197,00 €** et les recettes à **2 510,18 €** soit respectivement **23,54 %** et **14,08 %** de taux d'exécution.

La section d'investissement se solde par un déficit 2018 de **1 686,82 €** et par un excédent cumulé de **13 630,64 €**.

DÉPENSES		2018	
CHAPITRE	Budgétisé	Réalisé	
040 Opérations d'ordre entre sections	451,00 €	451,00 €	
21 Immobilisations corporelles	10 746,00 €	3 746,00 €	
23 Immobilisations en cours	6 633,00 €	0,00 €	
<b>Total DÉPENSES</b>	<b>17 830,00 €</b>	<b>4 197,00 €</b>	

Niveau de réalisation

23,54%

RECETTES		2018	
CHAPITRE	Budgétisé	Réalisé	
001 Solde d'exécution d'investissement reporté	15 318,00 €	0,00 €	
040 Opérations d'ordre entre sections	2 512,00 €	2 510,18 €	
<b>Total RECETTES</b>	<b>17 830,00 €</b>	<b>2 510,18 €</b>	

Niveau de réalisation

14,08%

Résultat sur l'exercice (déficit)

- 1 686,82 €

Résultat antérieur reporté (excédent)

+ 15 317,46 €

Résultat cumulé (excédent)

+ 13 630,64 €

**Résultat final des 2 sections de l'exercice (déficit)**

**- 2 866,82 €**

**Résultat des 2 sections avec les reports cumulés (excédent)**

**+ 13 630,64 €**

### Budget annexe centre d'affaires Pierre CARMEN

La section de fonctionnement du budget annexe du Centre d'Affaires Pierre Carmien 2018 se clôture par un excédent de **11 629,16 €**, auquel s'ajoute le résultat antérieur reporté de **9 236,30 €**.

**L'excédent cumulé de fonctionnement de l'année s'élève donc à 20 865,46 €.**

La section d'investissement se clôture quant à elle avec un solde négatif de **1 715,79 €**. Avec l'excédent reporté 2017 de **101 448,91 €**, **le résultat cumulé d'investissement s'élève à 99 733,12 €.**



*Le Centre d'affaires*

Pour la huitième année consécutive ce budget annexe ne nécessite pas de subvention d'équilibre du budget principal, ceci grâce à un bon taux d'occupation.

Globalement le budget du CAPC se solde par un **résultat cumulé excédentaire des deux sections confondues de 120 598,58 €** auquel s'ajoute une **provision pour risque locatif de 48 786,38 €** (dont **44 508,53 €** réalisés sur 2015, **14 682,21 €** sur 2016, **6 013,99 €** sur 2017 et **16 418,35 €** repris sur 2018).

## Budget annexe centre d'affaires Pierre CARMEN compte administratif 2018 Fonctionnement

Le total des dépenses de fonctionnement de l'exercice 2018 s'élève à **117 336,84 €**, ce qui représente **99,46 %** des crédits votés au BP. Les recettes s'élèvent quant à elles à **128 966,00 €** soit un niveau d'exécution de **109,31 %**.

La section de fonctionnement se solde donc par un excédent de **11 629,16 €**. Avec le résultat antérieur reporté de 2017 de **9 236,30 €**, l'excédent cumulé s'élève à **20 865,46 €**.

DÉPENSES		2018	
CHAPITRE	Budgetisé	Réalisé	
011 Charges à caractère général	33 795,00 €	33 379,92 €	
012 Charges de personnel	4 000,00 €	3 783,75 €	
022 Dépenses imprévues de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	
042 Opérations d'ordre entre sections	74 404,00 €	74 401,44 €	
66 Charges financières	5 772,65 €	5 771,73 €	
<b>Total DÉPENSES</b>	<b>117 971,65 €</b>	<b>117 336,84 €</b>	

Niveau de réalisation 99,46 %

RECETTES		2018	
CHAPITRE	Budgetisé	Réalisé	
002 Excédent antérieur reporté	9 236,30 €	0,00 €	
042 Opérations d'ordre entre sections	41 617,00 €	41 615,53 €	
70 Produits des services	10 700,00 €	22 123,11 €	
75 Autres produits de gestion courante	40 000,00 €	48 554,01 €	
77 Produits exceptionnels divers	0,00 €	255,00 €	
78 Reprises sur amortissements et provisions	16 418,35 €	16 418,35 €	
<b>Total RECETTES</b>	<b>117 971,65 €</b>	<b>128 966,00 €</b>	

Niveau de réalisation 109,31 %

<b>Résultat sur l'exercice (excédent)</b>	<b>+ 11 629,16 €</b>
<b>Résultat antérieur reporté (excédent)</b>	<b>+ 9 236,30 €</b>
<b>Résultat cumulé (excédent)</b>	<b>+ 20 865,46 €</b>

**Budget annexe  
centre d'affaires Pierre CARMEN  
compte administratif 2018  
Investissement**

Le total des dépenses d'investissement s'élève à **77 041,12 €**, et les recettes à **75 325,33 €**, soit respectivement **43,81 %** et **42,83 %** des crédits votés au BP.

Ainsi, la section d'investissement se clôture avec un déficit de **1 715,79 €**. En y ajoutant l'excédent reporté de 2017 de **101 448,91 €**, le résultat cumulé s'élève à **99 733,12 €**.

DÉPENSES		2018	
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé
020	Dépenses imprévues d'investissement	5 000,00 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	41 617,00 €	41 615,53 €
16	Remboursement d'emprunts	24 218,00 €	21 944,08 €
20	Immobilisations incorporelles	300,00 €	232,50 €
21	Immobilisations corporelles	1 850,00 €	1 201,83 €
23	Immobilisations en cours	102 867,91 €	12 047,18 €
<b>Total DÉPENSES</b>		<b>175 852,91 €</b>	<b>77 041,12 €</b>

Niveau de réalisation

43,81 %

RECETTES		2018	
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	101 448,91 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	74 404,00 €	74 401,44 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	923,89 €
<b>Total RECETTES</b>		<b>175 852,91 €</b>	<b>75 325,33 €</b>

Niveau de réalisation

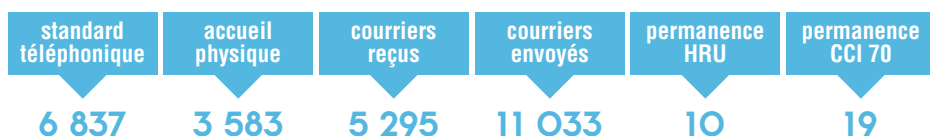
42,83 %

<b>Résultat sur l'exercice (déficit)</b>	<b>- 1 715,79 €</b>
<b>Résultat antérieur reporté (excédent)</b>	<b>+ 101 448,91 €</b>
<b>Résultat cumulé (excédent)</b>	<b>+ 99 733,12 €</b>

<b>Résultat final des 2 sections de l'exercice (excédent)</b>	<b>+ 9 913,37 €</b>
<b>Résultat final des 2 sections avec les reports cumulés (excédent)</b>	<b>+ 120 598,58 €</b>

# Moyens généraux, financiers et ressources humaines

Statistiques annuelles de l'accueil - année 2018



## 2018 en quelques chiffres

Au 31 décembre 2018, l'État des effectifs est le suivant :

- **102** agents titulaires - 80.49 ETP
- **18** agents contractuels - 10.34 ETP dont :
  - **5** CDI - 2.29 ETP
  - **5** Contractuels sur emplois vacants - 1.56 ETP
  - **4** Contractuels pour remplacement d'agents absents 3.76 ETP
  - **4** contractuels par renfort d'activité - 2,73 ETP
- **6** CUI/CAE - 4,19 ETP  
soit un total de 95,66 ETP pour **126** agents

Les différents services sont regroupés en différents pôles autour du Directeur Général dont le pôle Moyens Généraux qui regroupe les services Ressources humaines, Finances, Comptabilité et Secrétariat général ainsi que l'accueil des publics.

## Volet carrières

- 442 arrêtés
- 131 contrats
- 3 comités techniques
- 1 CHSCT

## Volet paie

- 1931 paies



## Volet formation

- 64 agents sont partis en formation
- 206 jours de formation
- Budget formation : 7 029 €

## Volet social

- Chèques vacances :  
6 940 chèques distribués pour 117 bénéficiaires
- Mutuelle : 78 bénéficiaires au 31/12/2018
- Comité des œuvres sociales :  
Subvention de 25 253 € versée au COS  
(Bon de Noël, bons de rentrées, sorties, chèques  
lire et disques, cartes fracas)
- Allocations vacances :  
3 800 € versés pour 26 bénéficiaires

## Marchés publics

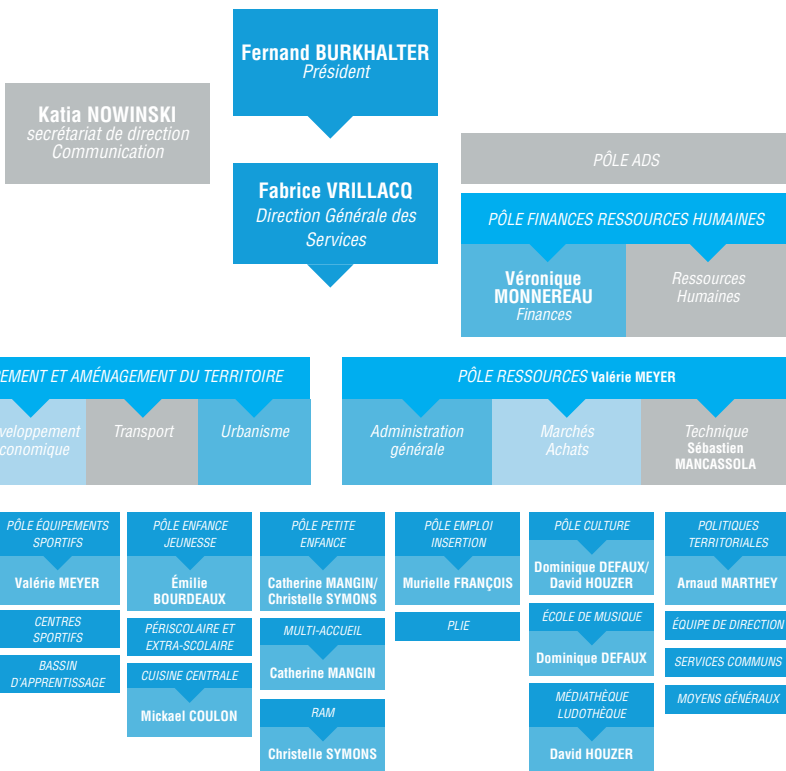
Pour l'année 2018, on dénombre 520 marchés répartis comme suit :

- 138 marchés de services
- 66 marchés de travaux
- 316 marchés de fournitures

## Finances – Comptabilité

- 4 316 mandats
- 1 167 titres
- 32 564 factures émises :
  - Ordures ménagères : 24 658
  - Périscolaire : 5 917
  - École de Musique : 1 239
  - Multi-accueil : 659

# Organigramme



# Le mot du Directeur Général des Services



Comme chaque année, la richesse du rapport d'activité de notre communauté de communes illustre les nombreuses compétences qui sont désormais dévolues à l'intercommunalité, devenue aujourd'hui un acteur incontournable du service public de proximité.

Accueillir un enfant à la crèche ou à la cantine, accompagner une entreprise dans son projet, instruire un permis de construire, conseiller aux bons gestes de tri sélectif, gérer des équipements sportifs, enseigner la pratique d'un instrument de musique, promouvoir la lecture publique ou encore renseigner un usager du transport à la demande, voici seulement quelques exemples des multiples champs d'intervention de notre établissement.

Derrière chaque service intercommunal, il y a bien évidemment une organisation, des procédures de fonctionnement, des règlements à appliquer mais il y a en premier lieu des agents mobilisés, compétents et convaincus chaque jour des valeurs essentielles du service public.

2018 pourtant n'a pas été une année de tout repos : il s'agit vraisemblablement de l'exercice de cette mandature le plus volumineux en nombre de chantiers opérationnels qu'il a fallu suivre tout au long de l'année : aménagement de 3 hectares aux Coquerilles, travaux du Gymnase du champ de foire, travaux du bassin d'apprentissage de la natation, travaux de la voie du tram, extension Acier+, VRD de la déchetterie, parking de la Maison de la Formation, plateformes provisoires de l'Odysée du cirque . Ce listing de chantiers traduit la dynamique du territoire mais c'est également un marqueur important des compétences multiples que les services communautaires ont déployé au fil des années.

Cette montée en compétence résulte aussi d'un accompagnement fort de l'ensemble de nos salariés à travers un plan de formation particulièrement abouti.

Je veux ici saluer le travail quotidien de l'ensemble des services qui chaque année font preuve de créativité et de rigueur dans la gestion de leurs missions et je me réjouis que ce document riche et illustré donne une image positive de l'engagement de tous les collaborateurs de notre communauté de communes.

La rigueur, c'est aussi notre leitmotiv en matière budgétaire et fiscale et les dernières pages du document mettent en lumière nos comptes administratifs, notre faible endettement et la pertinence de notre pacte fiscal et financier.

La rigueur, c'est également notre capacité à contractualiser avec nos partenaires pour mener à bien tous nos projets qu'il s'agisse de l'Etat avec le contrat de ruralité ou le contrat Territoire lecture, du Département avec le PACT, et de la Région avec le contrat d'aménagement et de développement durable.

Ces politiques contractuelles font l'objet d'un suivi constant, d'ajustements si nécessaires et 2018 sera l'occasion de jeter les bases du futur contrat métropolitain qui sera signé dès 2019 avec la Région et le pôle métropolitain Nord Franche Comté où la CCPH ambitionne encore de valoriser tous ses projets pour préparer l'avenir du Pays d'Héricourt.

De ce point de vue, la prise de compétence Mobilité décidée par les élus en 2018 pour une mise en place en 2019 tout comme l'adhésion à Haute Saône Numérique expriment là encore la volonté largement partagée de faire du Pays d'Héricourt un territoire en mouvement, un territoire attractif, un territoire connecté. L'ensemble des services est mobilisé aux côtés des élus communautaires pour œuvrer à la réussite de ces objectifs.

Je vous souhaite à tous et à toutes une bonne lecture de ce rapport d'activité de l'année 2018.

**Fabrice VRILLACQ**  
Directeur Général des Services



Maison du Territoire  
3 rue Niemöller  
70400 Héricourt

tél. 03 84 46 98 70  
fax : 03 84 46 98 71

[contact@payshericourt.fr](mailto:contact@payshericourt.fr)

[payshericourt.fr](http://payshericourt.fr)



AIBRE  
BELVERNE  
BREVILLIERS  
BUSSUREL  
CHAGEY  
CHALONVILLARS  
CHAMPEY  
CHAVANNE  
CHENEBIER  
COURMONT  
COISEVAUX  
COUTHENANS  
ECHENANS S/MT VAUDOIS  
ÉTOBON  
HÉRICOURT  
LAIRE  
LE VERNOY  
LUZE  
MANDREVILLARS  
SAULNOT  
TAVEY  
TRÉMOINS  
VERLANS  
VILLERS SUR SAULNOT  
VYANS LE VAL